Cent-neuvième année. LIBERTÉ ET PATRIE Nº 86. — Mercredi 11 avril 1906.

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU D'ABONNEMENTS
Rue Pépinet, 3.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste.
Les abonnements partent
du 1er ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse.....	Fr. 20 —	10 50	5 50
Union postale....	» 36 —	18 50	9 50

Prix du numéro : **10** centimes.

Gazette de Lausanne
ET JOURNAL SUISSE

FONDÉE EN 1798

ANNONCES
Agence de publicité
HAASENSTEIN & VOGLER
LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel,
Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier,
Delémont, Porrentruy,
Sion, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne,
Lugano, Coire
et succursales à l'étranger.

PRIX DES ANNONCES

Pour la Suisse....	25 centimes	la ligne ou son espace (corps 7)
Pour l'étranger...	30 »	
Réclames	1 franc.	

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchie.

Lausanne, le 11 avril.

Il Santo.

I

Quand nous déclarons à propos d'un livre : « C'est un événement », qu'entendons-nous exactement par là ? Cette expression, en sa rareté symptomatique, signifie sans doute que l'ouvrage auquel elle s'applique présente les caractères imposants d'une œuvre d'art ample et pour ainsi dire parfaite. Mais il y a autre chose, il y a plus : l'œuvre d'art en question n'est un événement qu'à la condition de nous apparaître comme fortement expressive de la société qui l'a vu naître ou d'un état d'esprit régnant, entre plusieurs autres, dans cette société. De tels livres sont à leur époque et à leur milieu ce qu'est la fleur à certaines plantes, qui ne donnent guère que de dix en dix ans cette fleur intense et rare, mais font alors passer en elle — type exquis lentement et pour ainsi dire religieusement élaboré par leur nature — toutes les virtualités, toutes les puissances, toutes les beautés latentes de l'espèce. De telles fleurs, elles aussi, sont des « événements ».

Les derniers mois de l'année 1905 semblent avoir marqué pour la vieille plante européenne un de ces moments de floraison exceptionnelle, car nous avons eu la joie de saluer, presque à la même heure, deux livres que leur haute portée élève de plein droit jusqu'à la catégorie des événements littéraires : la première de ces œuvres capitales, ce fut il y a quelques mois la traduction française de l'*Expérience religieuse* par W. James ; et sans aucun doute l'autorité qui y est attribuée à l'expérience individuelle, considérée en soi et entourée du plus religieux respect, non moins que le singulier mélange d'analyse scientifique et de foi jaillissante que consacre cette œuvre si puissamment originale, font d'elle le produit rare d'une mentalité protestante qu'on peut bien qualifier d'idéale quoiqu'existante. D'autre part, *le Saint* (1) de M. Antonio Fogazzaro nous fait goûter aux eaux du catholicisme idéal, bues dans leur fraîcheur initiale et tout près de leurs sources, qui furent pendant des siècles celles de la sainteté et du miracle spirituel ; tandis que par une conciliation bien naturelle — tout réformateur rêvant de rajeunir l'Eglise qu'il veut renouveler — le même livre nous met en contact vivant avec le catholicisme nouveau, libéral mais fidèle, que préparent en France l'action du *Sillon* et le journal *Demain* et que vient de consacrer, par-delà les Alpes maritimes, un premier monument artistique...

Telles sont, dans les deux grandes sphères religieuses ouvertes du plus au moins à notre observation, les deux œuvres qui m'apparaissent aujourd'hui comme des événements. On pourrait à la rigueur indiquer des points de rencontre entre ces livres qui marquent des directions contraires ; montrant comment, par exemple, le rôle de « l'inconscient » a été apprécié de même par le grand psychologue américain, qui en étend indéfiniment le champ en surface et en profondeur jusqu'à en faire « le réservoir » de la vie spirituelle, et par le romancier italien qui écrit en passant :

Plus profondément encore, il y a une autre région de l'âme, celle de l'Inconscient, où des facultés occultes accomplissent un travail occulte et où se produisent les contacts mystiques avec Dieu...

Mais il y a mieux à faire qu'à vouloir rapprocher de façon superficielle et par les bords deux œuvres profondément semblables par leur foi cordiale en la puissance de Dieu et la sainteté possible de l'homme !

* * *

On a souvent eu le tort d'opposer Gabriel d'Annunzio et Antoine Fogazzaro, comme si le second devait être nécessairement, au point de vue de l'art, l'inférieur du premier, à raison des deux principes : beauté sensible, beauté morale qu'ils sont censés représenter l'un vis-à-vis de l'autre. Dans cette différenciation sommaire, on a trop oublié qu'à une certaine hauteur il n'y a plus qu'une seule beauté : la beauté. Ce que d'Annunzio a fait magnifiquement, comme un Giorgione de la plume pour le monde visible, M. Fogazzaro l'a fait, dans son dernier livre surtout, pour le monde moral dont on peut dire qu'il a rendu toutes les somptuosités. Seules les régions diffèrent ; mais, nuancées par la lumière ou par l'ombre, les fleurs de beauté sont les mêmes, et pareils aussi les symboles que recèlent leurs calices mystérieux.

Avez-vous présente au souvenir la scène splendide où la *Gioconda*, avec le sculpteur qu'elle inspire, s'en va dans la carrière de marbre choisir le bloc sans défaut et sans tache pour la statue de demain ; et où les pierres inertes semblent se lever sur son passage, comme prises du besoin de réaliser la ressemblance avec sa beauté à la fois visible et éternelle ? Entrez maintenant avec Fogazzaro dans le sanctuaire de l'âme ; fermez la porte sur toute cette lumière dont nous sommes éblouis dans la *Gioconda* ; et voyez simplement en face l'un de l'autre Jeanne Desalles et Piero Maironi (le Saint), deux êtres qui se sont aimés, dans une galerie écartée d'une église de montagne où elle vient de l'acculer. La femme au grand chapeau noir hardi est venue ici pour parler passion et parler haut ! Mais voici ; un geste de l'homme qu'elle aime, geste religieux, suffit pour faire passer le silence sur ses lèvres ardentes et, mieux que cela, dans son cœur ardent. Elle se tait et s'agenouille, subjuguée, apaisée, et, dans le fond de son âme, essayant obscurément, elle aussi, de réaliser la ressemblance avec le grand modèle apparu, avec le *Saint* qui a posé un doigt sur ses lèvres en la regardant :

Au milieu de cette muraille, en grands caractères noirs, était écrit le mot : *Silentium*. Durant des siècles, depuis que ce mot avait été écrit, jamais voix humaine n'avait résonné là.

Jeanne ne regarda pas, ne vit pas. Il suffit de ce doigt aux lèvres de Piero pour qu'elle gardât les siennes serrées, mais cela ne suffit pas pour arrêter ses pleurs... La grande, la noire parole impérieuse, lourde d'ombre et de mort, triomphait de ces deux âmes humaines, tandis que rugissaient contre elles, par la fenêtre pleine de lumière, les âmes brutales de l'Anio et du vent...

Il est un autre silence commandé par « le Saint » — par la sainteté même — non plus, comme tout à l'heure, à l'âme assoiffée de passion terrestre, mais à la foule vaine, avide de manipulations retentissantes, curieuse d'un déploiement de sainteté, et qui après avoir crié : « Guérissez nos corps »... prononce presque machinalement : « Guérissez nos âmes... » Les cloches, au même moment, entonnaient leur cantique de midi :

Benedetto (1) posa un doigt sur sa bouche, et les cloches parlèrent seules...

...Les cloches se turent, et Benedetto dit doucement à ceux qui étaient en face de lui :

— Qui êtes-vous ? et qu'est-il arrivé, pour que vous veniez à moi comme si j'étais ce que je ne suis point ?...

C'est dans ces petits préludes où le silence est premièrement observé par l'orchestre entier, puis où deux ou trois violons commencent à bruire, jouant à fleur de cordes, que l'impression de beauté et celle de sainteté sont les plus pleinement atteintes.

Qui nous aurait dit que le Piero Maironi du *Petit Monde moderne* deviendrait cet homme-là, par un miracle qui est tout le mystère de la sainteté ? Qui nous aurait dit même que M. Antoine Fogazzaro qui, d'ailleurs, avait conçu de très nobles figures, placé l'idéal moral au dessus de la passion (*Daniel Cortis*) et fait parler la foi chrétienne par la bouche de Franco (*Petit Monde d'autrefois*), s'élèverait jusqu'au sublime dans cette dernière création ? On ne peut s'empêcher de penser que l'auteur a dû commencer par grandir personnellement en pureté, en spiritualité, et dans la communion de Dieu ; car nulle part les liens entre l'homme moral et l'artiste n'apparaissent plus intimes que dans la représentation de la beauté surnaturelle sous l'aspect et dans l'espèce de la sainteté. Qui faut-il être pour créer un saint ?

Or, c'est ce que M. Fogazzaro a créé, répondant aux aspirations diffuses de ses contemporains dont il avait été averti par l'intuition de son génie non moins que par les besoins de son âme chrétienne ; aspirations dont il savait le contenu « de tristesses, de prières et d'espérances ». (Adresse de Fogazzaro au cardinal Capeceletro).

* * *

Quelques lecteurs parmi ceux qui attendaient, de quinzaine en quinzaine, la livraison de la *Revue des Deux-Mondes* avec une vraie palpitation d'âme, et la lisaient dans une émotion sacrée, quelques lecteurs, dis-je, se sont plaints de ce que *Il Santo* n'aboutissait pas, tant au point de vue de la figure elle-même que dans le sens de l'œuvre réformatrice qui y était ébauchée. Voyons de près la première critique, celle relative à la personnalité même de Benedetto.

Qu'est-ce que les lecteurs de M. Fogazzaro attendaient de son Saint ? Un Evangile nouveau ? Mais c'est le cas de déclarer avec l'apôtre que si « un ange du ciel » apportait un autre Evangile que celui de Jésus-Christ, on ne l'accueillerait pas ! Des miracles ? Cette génération n'y croirait point. Des discours inspirés, recouvrant avec ampleur un enseignement précis ? Mais ce sont les silences du Saint qui nous émeuvent le plus... et c'est dans la contemplation vague, quoiqu'intense, de la « Vérité divine », indéterminée et infinie, à laquelle se livre le Saint mourant (quand il fait éteindre sa lampe pour mieux voir les étoiles) qu'il se révèle le plus divin. Tellement que si nous n'étions pas les êtres faibles et les esprits puérils que nous sommes, l'auteur n'aurait pas eu besoin d'évoquer la foule à la porte de Benedetto, dans son escalier — sur deux files — et auprès de son lit d'agonie, pour nous donner l'impression tressaillante qu'un Saint se mourait là. Il aurait suffi de ce trait :

Benedetto aspira à la Vérité divine close dans son mystère, *quelle que fût cette vérité* ; il se donna à elle avec une palpitation de désir si violente que son cœur en fut presque brisé ; et les étoiles firent éclater en lui un sentiment si vif de l'incommensurable grandeur de la vérité divine en comparaison de l'idée que s'en faisaient lui et ses amis, et en même temps une foi si certained'être sur le chemin de cette immensité, qu'il s'écria, relevant brusquement la tête :

« Oh !... »

Car l'âme humaine n'est jamais si sainte que quand elle se tait devant l'infini tout en se dilatant pour s'en pénétrer. C'est ce qu'a compris M. Fogazzaro dans ses meilleurs passages.

Au reste, qu'est-ce qu'un Saint, pour nous qui sommes réduits à juger du dehors de ce qu'il y a de plus intime chez autrui ? C'est une vie sainte ; et, dans l'œuvre d'art qui met une distance de plus entre le sujet et nous, c'est une impression de sainteté. Or, je crois pouvoir affirmer, au nom de tout un public, que cette impression émane avec force de la personne de Piero Maironi, ou Benedetto. Par ses paroles et plus encore par ses silences, pleins de Dieu, par ses actes et par le moindre de ses gestes qui déplace des ondes de prière et de recueillement, celui-ci nous convainc d'une perfection morale dont la source est en Dieu. Emus et gagnés, nous ne nous demandons pas si nous serions portés par notre éducation à en concevoir l'idéal un peu différemment, dans un sens moins mystique et plus vraiment laïque ; nous ne nous demandons pas davantage si l'apparition de Benedetto serait possible, dans ses termes mêmes, au sein de notre société moderne et si l'auteur n'a pas trahi quelque inadaptation secrète de l'un à l'autre quand il décrit ainsi son modèle, sous les pommiers en fleurs de Yenna : « Il ressemblait à *une vision de peintre ancien*... »

Car notre conscience et notre instinct esthétique s'accordent pour déclarer belle l'œuvre de la sainteté en Benedetto ; nous la contemplons, nous y plongeons nos regards avec une singulière soif de l'âme, comme au Midi dans l'azur de la mer et du ciel dont la profondeur lumineuse prend à travers les pins une si attirante intensité : Lumière, mystère...

Marie Dutoit.

(1) Ant. Fogazzaro. — *Il Santo.*

Nous avons dit que le roman de M. Fogazzaro vient d'être mis à l'index à Rome, après avoir été traduit dans la *Revue des Deux-Mondes* et le *Hochland*, une des principales revues catholiques d'Allemagne.

Le *Giornale d'Italia*, qui a demandé à M. Fogazzaro son impression sur la condamnation qui le frappe, a reçu, en réponse, la dépêche suivante : *Vicenza, 8 aprile. — Silentium. — Antonio Fogazzaro.*

(1) Nom religieux de Piero Maironi.

Bulletin météorologique du 11 avril, 7 h. m.
(*Chemins de fer fédéraux*)

Altitude mètres	STATIONS	Temp. Centigr.	TEMPS ET VENTS	
394	Genève	7	Couvert	calme
450	Lausanne	10	Quelq. nuages	»
389	Vevey	10	Couvert	»
398	Montreux	11	T. beau	»
537	Sierre	8	»	»
482	Neuchâtel	8	Quelq. nuages	»
995	Chaux de-Fonds	2	»	»
632	Fribourg	8	Couvert	»
543	Berne	7	Quelq. nuages	»
562	Thoune	6	Couvert	»
566	Interlaken	8	»	»
280	Bâle	9	T. beau	»
439	Lucerne	8	Couvert	»
1109	Gœschenen	4	Quelq. nuages	»
338	Lugano	10	Couvert	»
410	Zurich	6	Quelq. nuages	»
407	Schaffhouse	6	T. beau	»
675	Saint-Gall	7	Quelq. nuages	»
475	Glaris	7	»	»
505	Ragatz	8	»	fœhn
587	Coire	7	»	calme
1543	Davos-Platz	— 2	»	»
1856	Saint-Moritz	— 1	Couvert	»

Pro domo.

Nous avons signalé, il y a quelques jours, dans les termes qu'il fallait, la conférence du colonel d'état-major Fisch à Schaffhouse.

Elle avait été publiée, comme la chose la plus naturelle du monde, sans un mot de blâme, sans aucune réserve d'aucune sorte, dans des colonnes de compte-rendu par une feuille de la Suisse allemande.

Il était nécessaire qu'un journal suisse protestât, afin que nous pussions réparer cette incartade nous-mêmes, spontanément, avant qu'une réparation nous fût demandée par ailleurs et nous eût mis en fâcheuse posture.

Ce résultat a été obtenu par l'interpellation de M. Daucourt, appuyée par tous les députés du Jura bernois et neuchâtelois et déposée au Conseil national d'entente avec M. le conseiller fédéral chef du Département militaire.

Blâmé, désavoué par le Conseil fédéral, le colonel Fisch a donné sa démission.

Dès lors, nous ne nous sommes plus occupés de ce désagréable incident, ne voulant pas ajouter l'affliction à l'affligé.

Mais le colonel Fisch est fort en colère — ce qui se conçoit — et il a des amis qui le sont avec lui.

Eux ou lui déversent depuis lors, dans divers journaux de la Suisse allemande, des colonnes de sottises sur la *Gazette de Lausanne* et ses rédacteurs.

Dans le *Bund* d'hier, un « officier supérieur », qui possède son histoire de la guerre au point de dire que l'armée franbaise de l'Est était commandée par le général Bourbaki, au moment de son entrée en Suisse, nous accuse entre autres :

1º D'avoir révélé la conférence du colonel Fisch à l'ambassade de France quand le *Bund* s'était efforcé de la cacher, comme on fait d'une incongruité.

2º De nous être, dans la question du Maroc, prononcés contre l'Allemagne comme un *fanatisches chauvinistisches Revancheblatt*.

3º D'autres choses encore, si enveloppées de périphrases que nous ne les comprenons pas bien.

La colère du colonel Fisch ou de ses amis trouve ainsi un exutoire.

Ne l'empêchons pas de s'exhaler. Cela soulage. Et ce qu'on nous reproche ne vaut vraiment pas une réfutation, tant c'est absurde.

Cependant, nous sommes d'accord sur un point de la lourde philippique du *Bund* : l'utilité qu'il y aurait à ne pas maintenir l'emploi dont le colonel Fisch était chargé. Nous n'en avons eu jusqu'ici que du chagrin.

CHRONIQUE BERNOISE

Les élections du 6 mai. — Une nouvelle dépense.

Berne, 10 avril.

J. — Le dimanche 6 mai le peuple bernois élira lui-même les membres du Conseil exécutif.

Ceux qui ont cru que cette première élection directe du gouvernement se passerait le plus calmement du monde — et je reconnais avoir fait partie du nombre — risquent fort de s'être trompés.

Il semblait au début qu'il ne dût point y avoir compétition pour les sièges vacants et on disait couramment que les conseillers d'Etat en charge seraient réélus sans exception. Or déjà les rivalités se dessinent, les animosités se font jour et deux nouveaux candidats s'apprêtent à entrer en lice.

L'un est du parti socialiste. Il n'y a, à la vérité, rien d'étonnant à voir ce parti revendiquer aujourd'hui un des neuf sièges du Conseil exécutif ; il n'y a rien d'étonnant non plus à voir attribuer ce siège à M. Gustave Muller, conseiller municipal à Berne. Ce qui surprend davantage c'est qu'une portion importante du parti radical se déclare prête à appuyer cette candidature. Non que M. Muller ne soit pas un candidat « papable » ; homme de gouvernement bien plus qu'homme de parti, il semble mieux que nul autre qualifié pour entrer au pouvoir. Mais accepter M. Muller c'est, dans les circonstances actuelles, évincer du même coup un conseiller d'Etat radical.

Le parti gouvernemental entend, en effet, laisser aux conservateurs les deux sièges qu'ils détiennent. Il l'a déclaré à maintes reprises de façon non ambiguë et ses délégués l'ont encore répété dimanche dans diverses assemblées. L'élection de MM. de Steiger et de Wattenwyl n'est donc pas en cause. Si, par suite, les radicaux se laissent aller à faire en plus une concession à l'autre minorité — aux socialistes —, ils le font à leur propre détriment.

Il y a plus. Les radicaux du Mittelland — ceux-là même qui préconisent l'élection de M. Gustave Müller — entendent, en outre, faire passer aux affaires un représentant des milieux agricoles. Le Dr Moser, directeur de l'Ecole d'agriculture de la Rüti, est ici le candidat désigné. Cela revient à dire que, sur sept conseillers d'Etat radicaux sortant de charge, deux sont sacrifiés. Mais lesquels ? C'est ce qu'on tait, du moins pour l'instant.

Le mystère est, il est vrai, facile à percer. On en veut en premier lieu à M. Gobat ; cela ne fait pas question. Le directeur de l'instruction publique a, depuis longtemps, cessé de plaire à une partie de ses coreligionnaires politiques. La chose est notoire. On n'attendait qu'une occasion favorable pour lui faire vider les étriers ; on l'a trouvée. M. Minder, le directeur des affaires communales, semble également ne plus être en odeur de sainteté auprès de son parti. Ce sont donc ces messieurs qui auront à payer l'écot, si tout va selon les vœux des radicaux du Mittelland.

Mais il est encore permis d'en douter. Le Jura ne semble, en effet, nullement disposé à abandonner un de ses deux sièges au profit d'un candidat de l'ancien canton — qu'il soit agrarien ou socialiste. L'Oberland s'est nettement prononcé en faveur du maintien au pouvoir des neuf conseillers d'Etat actuels et les autres parties du pays inclineront plutôt à une solution qui leur assure le *statu quo*. L'assemblée générale du parti radical, qui doit se réunir le 22 avril prochain, nous fixera d'ailleurs sur ce point.

* * *

Le 6 mai le peuple procèdera également au renouvellement intégral du Grand Conseil. Les députés sortant de charge n'ont pas voulu se séparer sans liquider une question depuis longtemps à l'étude : l'augmentation des traitements des fonctionnaires et employés de l'Etat.

Le décret qu'ils ont voté au cours de leur dernière session ne contribuera guère, il est vrai, à leur concilier les faveurs de leurs électeurs et j'ose espérer pour eux qu'ils auront d'autres titres à invoquer. Le peuple souverain se plaît, en effet, volontiers à se montrer chiche envers ceux qui le servent, estimant que l'honneur de le servir équivaut à de gros revenus. Il oublie qu'en agissant ainsi il est amené à se priver souvent du concours des meilleures forces et qu'à payer plus il serait quelquefois mieux servi. Si donc l'on eût consulté le corps électoral bernois sur l'opportunité de la réforme entreprise, sans doute se fût-il montré peu pressé de la réaliser. Le gouvernement et le Grand Conseil l'ont fort bien compris ; et estimant, à bon droit, qu'il y avait urgence, ils se sont abstenus de prendre son avis. Ils le pouvaient d'autant plus aisément qu'ils ne s'écartaient point, en cela, des limites que leur assigne la constitution.

Le décret doit entrer en vigueur au 1er juillet 1906. Désireux de maintenir, dans la mesure du possible, l'équilibre financier — l'application de la nouvelle échelle de traitements occasionnera un surcroît de dépenses annuel de quatre cent mille francs en moyenne — le Conseil exécutif s'est réservé toutefois le droit de ne pas allouer en une seule fois toutes les augmentations qui y sont prévues. En procédant par étapes, il espère en effet gagner le temps nécessaire à la constitution des nouvelles ressources qu'appelle cette nouvelle dépense.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Le pape veut la guerre à outrance.

« Une personne très bien informée » mande de Rome au *Figaro* :

Le pape et ses conseillers continuent à garder une réserve prudente sur les instructions qui seront envoyées aux évêques et aux fidèles sur l'exécution de la loi dite de séparation. Mais il n'est plus permis d'ignorer, par tout ce qui transpire, que les résolutions du Saint-Père sont irrévocablement arrêtées et qu'il refusera l'autorisation de créer des associations cultuelles ; la quasi unanimité des cardinaux et des prélats partage cette manière de voir. La loi dite de séparation est définitivement considérée comme une sorte d'institution civile du clergé, entée sur une spoliation que le Saint-Siège ne peut pas plus accepter que ses prédécesseurs n'ont accepté la première Constitution civile.

Se prêter à une telle dégradation, à un tel assujettissement serait le déshonneur de l'Eglise et on considère que mieux vaut l'Eglise martyre que l'Eglise déshonorée. Le martyre, dit-on, vivifie ; le déshonneur tue.

Jusqu'ici on avait accueilli à Rome toutes les personnes de quelque opinion qu'elles fussent, venant apporter des conseils ; maintenant, la porte est fermée à tous les conciliateurs. Le Pape est las des conseils de pusillanimité dont on l'a obsédé, et, avec la sérénité inébranlable d'un homme de foi, il est résolu à accomplir ce qu'il considère comme son devoir envers la chrétienté.

Deux faits ont contribué beaucoup à le fixer définitivement dans le parti d'une résistance intraitable. D'abord les sacrifices faits par tant de pauvres gens à la défense de leur foi, lors des inventaires ; il considérerait comme une défection de ne pas soutenir ces femmes emprisonnées, ces officiers qui ont brisé leur épée, ces malheureux qui sont tombés au pied des églises profanées. Puis l'admonestation des cardinaux verts à l'épiscopat de France pardessus sa tête et à son insu : le Pape en a été encore plus alarmé qu'offensé.

On n'oublie pas les services qu'ont rendus à la cause catholique des hommes aussi éminents que MM. Brunetière, d'Haussonville, Vandal, Denys Cochin, Anatole Leroy-Beaulieu et on n'ignore pas la haute valeur sociale de personnes aussi universellement respectées que le marquis de Vogüé, le prince d'Arenberg, etc., et c'est précisément pour cela qu'on a été contristé de l'irrégularité d'une immixtion qui constituerait un précédent plein de péril.

Celui de ces périls que redoute le plus le Saint-Père c'est l'influence qu'aurait une capitulation en France sur sa situation internationale. Il est en effet d'autres pays catholiques avec lesquels il a conclu des concordats : s'il se résignait à ce que la France rompit le sien sans raison et substituât au régime ecclésiastique établi synallagmatiquement un régime laïque introduit unilatéralement, sans accord préalable avec lui, cet exemple ne tarderait pas à être imité par tous les autres pays catholiques et toute l'organisation internationale de l'Eglise croulerait et c'est pour n'être pas dépossédé partout que le Saint-Siège se croit obligé de se montrer inexorablement intransigeant en France.

« Voilà ce que seront, a-t-il dit, les associations cultuelles : des immixtions de laïcisme dans la hiérarchie de l'Eglise, la ruine de l'ordre spirituel, l'anarchie au lendemain même du jour où, par la proclamation de l'Infaillibilité, l'Eglise a voulu rendre plus compacte son unité contre les périls qui la menacent de toutes parts.

Il semblerait dès lors que, puisque le pape est résolu, il devrait notifier sans tarder ses ordres à tous les catholiques qui les attendent anxieusement. Il ne le fera cependant qu'après les élections, et là se retrouve le pontife, qui n'est pas seulement un politique avisé, un esprit plein de justesse et d'élévation, mais en même temps un cœur tendre et compatissant. Il résiste parce qu'on l'y oblige, mais il serait désolé que de cette résistance nécessaire pussent résulter des troubles ou quoi que ce soit ressemblant à la guerre civile. En France, comme partout, il ne veut que la paix, la concorde, l'union. Il veut espérer jusqu'au bout que le suffrage universel fera justice de la loi inique, qu'il ne donnera pas à ses députés le mandat de l'appliquer d'une manière anodine, c'est-à-dire hypocrite, mais de la révoquer, de rétablir le budget des cultes, ce qui aurait pour conséquence le rétablissement des relations avec le Saint-Siège, la conclusion d'un nouveau concordat et la pacification. N'attribuez donc pas à des irrésolutions ce qui est dû à un calcul de charité.

Si le pape réunit les évêques français, ce ne sera pas pour subordonner à l'avis de leur majorité des décisions déjà prises qu'il considère comme relevant de son autorité apostolique seule, ce sera pour les interroger sur des questions nettement déterminées. »

La porte ouverte en Mandchourie.

On mande de Londres :

Un communiqué japonais annonce que l'évacuation de la Mandchourie par ses troupes étant assez avancée, le Japon va mettre en vigueur les principes de la porte ouverte et de l'égalité commerciale.

Dès le 1er mai, les consuls étrangers pourront résider à Antoung. Les étrangers et les vaisseaux étrangers pourront y entrer librement ainsi qu'à Ta-Toung-Khan.

A partir du 1er juin, des consuls pourront s'établir à Moukden et les étrangers pourront voyager dans l'intérieur de la Mandchourie.

Le Japon ouvrira aussi Talienvan au commerce étranger aussitôt que possible.

Toutefois, vu l'état actuel de la Mandchourie, le Japon n'assume pas encore la protection des étrangers et décline toute responsabilité pour les mauvais traitements que les brigands chinois pourraient infliger en Mandchourie aux ressortissants des nations étrangères.

Eruption du Vésuve.

Naples, 10 avril.

L'activité du volcan semble se ralentir. La panique de la population napolitaine diminue. S'il y a toujours par les chemins une multitude errante que le *Giorno* de Naples évalue à 150,000 âmes, et si le désarroi matériel continue, du moins un peu de calme se répand dans la région ; les fugitifs sont un peu plus rassurés.

La lave a détruit entièrement les cultures des environs de Bosco-Trecase et les deux tiers des habitations ; se partageant ensuite en deux courants, elle s'est dirigée vers Torre-Annunziata et Torre-del-Greco.

La pluie de fange tombée hier matin gênait fort la troupe, qui a été bloquée en route. Les rails du chemin de fer et des tramways disparaissaient sous dix centimètres de boue. Plus de 10,000 familles n'ont plus de toit et fuyaient tout le long du demi-cercle du golfe de Naples. Ces malheureux, noirs de suie, hagards, se dirigeaient vers Naples, en quête d'aumônes et de gites. Par instants, la pluie de cendres était si drue que tout était plongé dans les ténèbres les plus épaisses. Sur des milliers d'hectares, les récoltes sont abîmées par les cendres qui les recouvrent comme d'une farine grise.

Heureusement, dans l'après-midi, la coulée de lave avançait moins rapidement. On espère pouvoir sauver en partie Torre-Annunziata.

On annonce qu'Ottajano est complètement détruite. Il y avait deux cents morts sous les décombres. De nombreux blessés n'ont pu être évacués faute de moyens de transport. On prend des mesures pour les transporter à Somma-Vésuviana, où le chemin de fer circule de nouveau.

Les fugitifs quittent Castellamare, où arrivent les habitants de Torre del Greco, qui sont effrayés par la pluie de cendres qui tombe sur leur ville.

Naples, 10 avril, 8 h. 15.

Le marché couvert, construit piazza Comestibili di Monte Oliveto, s'est subitement écroulé à huit heures, sous le poids des cendres qui couvraient la toiture. On estime qu'environ cinq cents personnes sont ensevelies sous les décombres.

La place des Comestibles débouche sur la via Toledo, principale artère de Naples. Le marché de Monte Oliveto est le plus important de Naples.

En même temps s'est effondré, en bordure de la place, un bâtiment occupé par une imprimerie. Jusqu'ici on a retiré des décombres quinze morts, parmi lesquels un « carabiniere » et plus de cent cinquante blessés. Le duc et la duchesse d'Aoste ont été visiter ces malheureux à l'hôpital Pellegrini.

On fait évacuer de nombreuses maisons dans la crainte qu'il n'y ait du danger.

Le Vésuve est calme. L'air étant limpide, on aperçoit le cratère central qui ne fume presque plus. Le cratère inférieur vomit toujours d'énormes fumées.

M. Matteucci, le directeur de l'Observatoire, télégraphie que la nuit de lundi à mardi a été calme malgré quelques explosions. Ce matin, à 4 h., les explosions sont devenues plus violentes et les instruments sismiques ont indiqué une grande agitation intérieure.

On estime à un million de tonnes le poids des cendres tombées dans le voisinage immédiat du volcan. De presque tout le sud de l'Italie, on annonce des pluies de cendres provenant du Vésuve.

Trieste, 10 avril.

Une pluie de poussière jaunâtre est signalée de presque toutes les localités de la côte dalmate méridionale. Il en est tombé à Cettigné depuis dimanche à 2 heures après midi.

Chez les mineurs.

(D'après les dépêches du *Temps*).

Lens, 10 avril.

La grève générale continue. Le congrès des mineurs se réunira aujourd'hui à l'Hôtel de ville de Lens pour y accepter ou refuser le salaire de 6 fr. 74. Un membre de la fédération des mineurs du Pas-de-Calais a déclaré :

« Le député Basly, en proposant aux grévistes l'acceptation du salaire de 6 fr. 74, a étranglé la grève, d'accord avec le ministre Sarrien et les compagnies. Les ouvriers sont roulés une fois de plus par un politicien. »

Une réunion de femmes tenue à Lens hier soir a acclamé la grève, puis, devant l'Hôtel de ville, ont manifesté leur mauvaise humeur contre Basly. Les intransigeants crient : « C'est 7 fr. 18 qu'il nous faut ! »

Ce matin, on accuse 46,255 grévistes sur 54,226 occupés dans les quinze charbonnages du Pas-de-Calais. Donc, à part quelques porions et surveillants descendus dans les puits, le chômage est complet dans toutes les concessions, excepté dans celle de Bruay où la totalité des ouvriers est au travail.

Lens, 10 avril, 12 h. 30.

Le congrès des délégués des trois syndicats du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais s'est réuni à dix heures, sous la présidence de M. Basly. Il y avait environ 160 présents. Une foule de six à sept cents ouvriers se sont massés devant le perron pour crier à leur aise : « Bouyéyé ! Vive la grève ! Les 7,18 ! » sur le passage des délégués.

Tandis que le congrès délibère, une foule de dix à douze mille personnes s'entasse devant la mairie dont le perron est défendu par cinquante gendarmes à cheval. Bientôt arrive une bande de cent femmes précédée de tambours, de clairons, de drapeaux tricolores et noirs et d'une pancarte avec cette inscription : « Nous voulons les 7.18 ». Elle s'arrête devant le cordon de gendarmes. On chante l'*Internationale*.

A midi, le congrès étant terminé, M. Basly parait et annonce que les revendications des mineurs sont maintenues, notamment les 7 fr. 18. — Cris divers : « Vive la grève ! — Les 7.18 ! — Vive la révolution ! A bas Basly ! Vive Basly ! » M. Basly conseille le calme, et garde le sien sous les apostrophes des mineurs.

Cependant la foule se forme en cortège derrière la pancarte, les tambours, les clairons, les drapeaux et les femmes qui chantent : « A bas Lavaurs ! — Il faut le pendre, — Sans plus attendre ; — Il faut le pendre par le cou. »

La colonne ne comprend pas moins de 5000 à 6000 manifestants. Quand elle revient sur la place devant la mairie, on communique un ordre du jour voté à l'unanimité au début de la séance par le congrès. Cet ordre du jour renouvelle au citoyen Basly l'expression de la sympathie des mineurs, l'engage à persévérer dans son attitude loyale et probe et à repousser avec mépris les injures et les accusations dont il est l'objet.

Lens, 10 avril.

Au congrès des délégués des mineurs, 45 sections ont déposé des résolutions tendant au maintien des 7 fr. 18, mais ont approuvé l'idée de demander une nouvelle entrevue aux compagnies pour discuter et soumettre ensuite aux grévistes les propositions des exploitants ; 7 ont maintenu les revendications sans entrevue ; la section de Bruay s'est abstenue.

A la suite de la décision votée par le congrès, M. Basly a demandé une nouvelle entrevue à la délégation des compagnies minières.

M. Loubet et les actionnaires du P-L-M.

Paris, 10 avril.

Les actionnaires de la Compagnie P.-L.-M. se sont réunis cet après-midi sous la présidence de M. Derville, président du conseil d'administration.

Après la lecture du rapport du conseil d'administration faite par M. Habert, secrétaire général, M. Derville a fait l'éloge des administrateurs décédés pendant l'année écoulée : MM. Girod, de l'Ain, et Jules Cambefort, et a proposé d'appeler M. Emile Loubet, ancien président de la République, au conseil d'administration.

Cette proposition avait été formulée dans le rapport envoyé aux actionnaires en ces termes :

Un fauteuil reste donc vacant dans notre salle des délibérations : nous vous proposons d'y appeler celui qui vient de quitter si dignement la première magistrature de l'Etat. En abandonnant les affaires publiques, M. Emile Loubet n'entend pas rester étranger aux grands intérêts économiques du pays.

Il se montra toujours un fervent des questions agricoles ; nous recueillîmes souvent ses conseils pour le développement du trafic terrien dans les régions méridionales où notre industrie, qui les féconde, lui est depuis longtemps familière : il nous apportera sa pratique des hommes et des choses avec l'autorité d'un nom qui commande tous les respects.

M. Derville ne put lire que la première phrase. Au moment où il venait de prononcer les mots : « ... qui vient de quitter si dignement la première magistrature de l'Etat... », la partie réactionnaire de l'assistance crie : « Non ! non ! » Et comme quelques applaudissements se produisent en faveur de M. Loubet, les protestations deviennent plus violentes et provoquent un véritable tumulte.

Le baron Tristan-Lambert, ancien député bonapartiste, s'avance vers le bureau et, profitant d'un moment de calme, déclare sur un ton de colère :

Je proteste contre cette candidature, qui a été portée à la connaissance des actionnaires seulement hier soir. C'est une candidature politique ; or, ces candidatures sont interdites depuis le précédent de M. d'Haussonville.

Une partie de l'assistance applaudit vivement l'orateur, qui continue :

Le nom de cet homme qui a soulevé la guerre religieuse en confiant le pouvoir à M. Combes n'est pas, comme vous le prétendez dans votre rapport, entouré du respect de tous ; il est, au contraire, voué à l'exécration des honnêtes gens.

(Nouveaux applaudissements et cris divers. « Il n'y a pas d'inventaire à faire ici », crie une voix au fond de la salle.)

M. Derville essaye, au milieu du tumulte, d'expliquer que les actionnaires pourront librement se prononcer sur cette proposition du conseil d'administration.

Le conseil n'aurait pas dû formuler de proposition, lui répond-on.

Quand le calme est un peu rétabli, le président annonce qu'il va mettre en discussion les cinq résolutions inscrites à l'ordre du jour.

M. Loubet est élu par 1651 voix sur 2155 suffrages.

France.

∴ Le Sénat a poursuivi hier son hâtif débat du budget de 1906.

La Chambre a voté définitivement dans le texte du Sénat une loi ayant pour objet d'étendre à toutes les exploitations commerciales les dispositions de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail ; — et la loi sur la protection des sites pittoresques.

∴ Au cours de la discussion du budget de la guerre au Sénat, le rapporteur, M. Waddington (républicain conservateur) a dit avant-hier :

« On a prétendu qu'il s'est produit récemment dans notre région frontière une vive émotion, une sorte d'affolement causé par l'insuffisance de nos approvisionnements. La vérité est que nos approvisionnements, lors des craintes qu'on a pu concevoir il y a quelques mois pour le maintien de la paix, étaient à la hauteur. Ils étaient au complet, à part quelques manquements dus à des prélèvements que rend inévitables le fonctionnement du service courant. L'émotion dont il s'agit, et qui, d'ailleurs, a été fort exagérée, n'avait pas de raison d'être. »

∴ Le conseil des ministres s'est réuni hier matin à l'Elysée sous la présidence de M. Fallières.

M. Léon Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a fait savoir qu'il lirait jeudi à la Chambre une déclaration sur la politique extérieure, dans le but de fournir les explications réclamées au moment de l'examen du budget des affaires étrangères et qu'il avait dû ajourner jusqu'après l'achèvement des travaux de la conférence d'Algésiras. C'est le vote du crédit demandé pour les frais des représentants français à la conférence qui sera l'occasion de cette déclaration.

Le crédit supplémentaire pour liquider les dernières dépenses de la délégation française à la conférence d'Algésiras est de 80,000 francs applicable aux mois de mars et d'avril et égal à celui qui avait été voté pour janvier et février. La location des chambres d'hôtel où la délégation française était logée coûtait, à elle seule, dix mille francs par mois.

Le conseil a décidé, sur la proposition des ministres de la marine et des affaires étrangères, d'envoyer à Naples une division de l'escadre de la Méditerranée pour coopérer au sauvetage des victimes de l'éruption du Vésuve et donner un témoignage de sympathie à la nation italienne.

∴ Le chiffre total du rendement des impôts indirects et monopoles de l'Etat pour le mois de mars 1906 s'élève à la somme de 221,763,400 francs, accusant ainsi une moins-value de 6,861,800 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 3,157,800 francs par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

Le produit des deux premiers mois de 1906 présente une plus-value de 17,304,100 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 17,645,900 francs par rapport aux recettes de la période correspondante de 1905.

∴ Dimanche a été inauguré à Saint-Raphaël le buste d'Alphonse Karr, élevé près de la villa du célèbre humoriste, « Maison close », grâce aux souscriptions fournies par le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, la Comédie-Française, la Société des gens de lettres, les municipalités de Paris, d'Etretat et de Saint-Raphaël.

Les associations de jardiniers avaient pris part à cette souscription, et cet hommage à Alphonse Karr, qui fut un jardinier émérite et novateur, est légitime de leur part.

Sur un bloc de porphyre blanc se dresse le buste en bronze, œuvre du sculpteur Maubert.

La cérémonie a eu lieu sous la présidence de M. Léon Parsons, qui représentait le ministre de l'instruction publique, et de M. Jean Aicard, président du comité Alphonse Karr, l'initiateur de cette fête.

Allemagne.

∴ On mande de Berlin au *Temps* :

« Le prince de Bülow entreprendra prochainement pour son rétablissement complet un voyage en compagnie de la princesse et de son frère, attaché militaire à Vienne.

Dans les milieux politiques on considère comme un symptôme d'amélioration des relations anglo-allemandes la dépêche de félicitations adressée de Marseille par le roi Edouard à M. de Bülow à l'occasion de son prompt rétablissement.

Le roi Edouard VII, à la première nouvelle, avait télégraphié en français à la princesse : « C'est avec le plus vif regret que je viens d'apprendre la sérieuse maladie de votre mari. J'espère qu'il sera bientôt rétabli. »

La princesse de Bulow avait remercié le roi de ses bons vœux. »

Royaume-Uni.

∴ M. Edward Whymper, le célèbre grimpeur, qui le premier, en 1865, fit l'ascension du Cervin, se marie. Il épouse Mlle Edith Lewin. Nul doute que nos Alpes et notre pays comptent une amie déclarée de plus.

∴ Il y avait, samedi, élection d'un député aux Communes dans une circonscription du Suffolk. Le candidat libéral l'a emporté de 197 voix contre son concurrent conservateur. En 1900, la victoire libérale avait été de 1717 voix. Il y a donc un déchet apparent de quinze cents voix. En réalité, le libéral de 1906 a recueilli 104 voix de moins seulement que celui de 1900 ; mais plus de 1400 unionistes se sont rendus au scrutin l'autre jour, qui n'avaient pas jugé à propos de voter il y a six ans. Il est vrai que leur candidat était, cette année-ci, lord Graham, fils aîné du duc de Montrose.

A la proclamation du résultat, les partisans du candidat battu se trouvaient en grande majorité et leurs grognements couvrirent, pendant une demi-heure, la voix de l'élu qui voulait remercier ses électeurs et les agents de son élection. Ils eurent même la délicatesse de lancer des œufs à Mrs Pearson, la femme du vainqueur, lorsqu'elle parut à la fenêtre de l'hôtel.

∴ On annonce la mort de M. William-John Morgan, l'un des fondateurs de l'Internationale et l'une des figures les plus connues du monde politique ouvrier anglais. M. William-John Morgan fut en rapport intime avec tous les réfugiés français en Angleterre sous le second empire et ce fut Mme Morgan qui prépara le drapeau rouge qui fut déployé sur les marches de l'Hôtel de Ville en 1871.

Inde.

∴ Une compagnie au capital de 50 millions de francs vient de se constituer à Lahore. Elle se propose d'établir au Cachemir de puissantes usines hydro-électriques par des barrages sur la rivière Jehlam.

Suivant le prospectus de la nouvelle compagnie, la force disponible est à peu près illimitée. Cette force sera employée à exploiter un chemin de fer électrique de 320 kilomètres reliant Srinagar, capitale du Cachemir, à Abbotabad ; puis à faire marcher sur la rivière elle-même une flottille de dragues électriques destinées à enlever les bancs de sable qui causent des inondations désastreuses. On récupérera par le même moyen de vastes étendues de terrains marécageux qui seront transformées en rizières. La compagnie pourra également fournir toute la force nécessaire aux usines dont elle se propose de favoriser l'établissement de manière à faire du Cachemir le Lancashire de l'Inde. Les fabriques de soieries, les tramways locaux, les usines, les manufactures d'armes, l'éclairage électrique recevront chacun sa part du courant. Enfin, dans toutes les casernes du nord de l'Inde, le courant fera mouvoir les *punkas* rafraîchissantes.

On estime que la force électrique reviendra à la moitié de ce que coûte la force obtenue par la vapeur. La première usine donnera 80,000 chevaux.

Etats-Unis.

∴ L'auteur de nos « Courriers d'Amérique » nous écrit :

« Je parlais l'autre jour du « reflux » partiel de l'immigration aux Etats-Unis. Il n'en est pas moins vrai que, absolument parlant, celle-ci augmente dans des proportions que beaucoup d'Américains considèrent comme alarmantes : 228,000 en 1898, et 1,026,499 en 1905, soit bien près de 500 pour cent en plus, en sept ans seulement ! Aussi le sénateur Dillingham vient-il de déposer une motion tendant à rendre beaucoup plus sévères les lois et règlements sur l'immigration, et à permettre de refouler tous les étrangers « peu désirables » au point de vue de la santé et de la moralité. M. Dillingham se dit convaincu qu'il a pour lui l'opinion publique, et que beaucoup sont persuadés que l'Europe use des Etats-Unis comme d'un dépotoir où elle se plaît à déverser ses indigents, ses malades, ses aliénés et ses criminels. Il exagère certainement, et « l'Europe » n'a point le propos déterminé qu'il lui prête, mais il est évident qu'à notre époque, le protectionnisme, sous tous ses formes, est à l'ordre du jour.

A. D. »

Le fameux Dowie, alias Elie II, le fondateur de Sion City, a été déposé par ses disciples, qui l'ont déclaré, mieux vaut tard que jamais, atteint d'aliénation mentale. La femme et le fils aîné du « prophète » ont voté sa déchéance.

La catastrophe de Nagold.

On se rappelle que, jeudi dernier, un hôtel de la petite ville de Nagold, dans la Forêt-Noire, s'est effondré sur une centaine de personnes, dont environ les deux tiers ont été tuées. Un Zurichois, qui a été visiter le lieu de la catastrophe, a recueilli sur place des témoignages qui lui permettent de faire le récit suivant :

L'hôtel du Cerf avait été rebâti en 1854, après un incendie. Sur de solides fondations de grès, les murs étaient construits en briques appareillées. La société de chant et la société de gymnastique de Nagold ayant demandé à établir leurs locaux dans l'hôtel, le propriétaire fut conduit à agrandir sa bâtisse. Il accepta donc les propositions d'un constructeur de Stuttgart, M. Rückgauer, qui s'engageait à soulever de 1 mètre 60 centimètres toute la partie du bâtiment au-dessus des fondations, de manière à créer au rez-de-chaussée de grandes salles de banquets et de réunions.

M. Rückgauer a déjà mené à bien plusieurs opérations de cette espèce. Son système, pour lequel il a pris une patente, consiste à enchâsser la partie à soulever dans un cadre extrêmement solide de poutres et de tirants ; à loger sous cette partie des sommiers de fer et des chevalets ; à placer sous ce réseau des vérins ; enfin à procéder au levage en agissant par de puissants leviers sur les pas de vis des vérins. On soulève d'abord un côté du bâtiment, de manière à donner au côté opposé un surplomb d'un ou deux centimètres. On place alors des étrésillons sous toute la longueur des sommiers, puis on détend les vérins. On opère identiquement de même sur l'autre côté, et ainsi, par des soulèvements successifs à chacun desquels on remplace les étrésillons soulagés par des étrésillons un peu plus longs, on arrive à porter le bâtiment à la hauteur voulue.

Le jeudi matin 5 avril, à 7 heures, tous les préparatifs étaient terminés à l'hôtel du Cerf, où l'entrepreneur avait annoncé au propriétaire qu'un peu après midi, c'est-à-dire en moins de six heures, il aurait terminé son opération. Les 80 vérins nécessaires étaient en place. Le signal de la mise en train fut donné.

Pour mettre en jeu, par groupes de quarante, les quatre-vingts vis, il eût fallu une centaine d'hommes expérimentés. Rückgauer ne les avait pas. Il disposait de six à huit ouvriers experts seulement. Les équipes furent complétées séance tenante par les voisins, les amis, les parents, des curieux. Encore si le chef avait pu donner ses ordres de manière à être entendu et bien compris de tous. Mais gymnastes et chanteurs étaient dans la fièvre de l'inauguration. La nouvelle du couronnement imminent des travaux avait attiré une foule de spectateurs. Le propriétaire avait annoncé qu'aussitôt les étages supérieurs hissés à la hauteur voulue, il offrirait une agape. On savait qu'au cours d'une opération semblable antérieure, l'on avait dansé au-dessus des vérins en fonction. Personne ne songeait au danger. L'entrepreneur avait fait afficher en plusieurs endroits *Défense d'approcher*, mais l'on n'y prenait pas garde. Les clients entraient et sortaient. L'on consommait dans les salles. Le brouhaha était si fort que les ordres n'étaient pas entendus de ceux à qui ils s'adressaient.

Il était une heure après midi. Plus l'opération avançait, plus la confiance était aveugle. Les salles, auxquelles on accédait par un escalier provisoire, étaient remplies de monde, car chacun voulait se trouver dans la maison au moment où le montage serait déclaré chose faite.

C'est à 1 h. 45 minutes précises que la catastrophe se produisit. Elle fut absolument soudaine. Il ne restait que quelques centimètres à obtenir quand, dans un craquement formidable, les deux étages s'abîmèrent sur les ouvriers qui travaillaient aux vérins et sur les joyeux convives de l'ancien rez-de-chaussée. Il paraît probable qu'un ordre aura été mal compris et exécuté à contre-sens. On pense que les ouvriers ont descendu les vérins sous l'arrière de la maison sans que les étrésillons fussent placés. Une enquête se fait parmi les survivants et les témoins, mais il est douteux qu'elle fasse connaître la cause exacte du désastre.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Subventions. — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Vaud une subvention de 40 0/0 des frais de travaux complémentaires et de travaux de réfection pour l'endiguement du cours supérieur de la Haute-Veveyse (devis : 38,000 francs ; maximum : 15,200 francs).

— Des subventions sont allouées au canton de Neuchâtel pour les améliorations forestières ci-après énumérées, savoir : 1. 60 0/0 des frais du reboisement de la Joux Pelichet, commune du Locle (devis : 4700 francs ; maximum : 2820 francs) ; 2. pour reboiser et enclore le domaine Rossel, sur le versant nord de Pouillerel, territoire des Planchettes, soit : *a*) 70 0/0 des frais du reboisement (devis : 11,800 francs ; maximum : 8260 francs) ; *b*) 50 0/0 des frais de clôture (devis : 1200 francs ; maximum : 600 francs).

Postes. — Le Conseil fédéral a pris la décision suivante :

1. La lettre *b* de l'article 28 de l'ordonnance du 3 novembre 1905 pour l'exécution de la loi fédérale du 16 juin 1905 concernant les chèques et virements postaux est supprimée et remplacée par la disposition suivante :

b) pour les paiements, pour les remboursements au guichet des bureaux de chèques : 5 centimes par 400 francs ou fraction de 400 francs ;

pour les reports de chèques d'un compte sur un autre compte (virements) : 10 centimes par report ;

pour les assignations sur des offices de poste : 5 centimes pour chaque paiement, en sus de la taxe perçue pour les remboursements au guichet des bureaux de chèques.

2. La modification ci-dessus entrera en vigueur le 1er mai 1906.

Douanes. — Les recettes des douanes se sont élevées : en mars 1905, à 4,930,564 fr. 63 cent. ; en mars 1906, à 4,677,986 fr. 73. Diminution des recettes en 1906, 252,577 fr. 90 cent.

Elles se sont montées, du 1er janvier à fin mars : en 1905, à 12,351,718 fr. 54 ; en 1906, à 12,122,051 fr. 82. Diminution des recettes en 1906, 229,666 fr. 72.

Elevage. — Le Département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture est autorisé, à bien plaire, à faire procéder au choix des pouliches à primer non seulement au mois de mai, — ainsi que le prescrit le règlement d'exécution du 10 juillet 1894 pour la loi fédérale du 22 décembre 1893, concernant l'amélioration de l'agriculture par la Confédération, — mais encore à toute autre époque qui lui paraîtra convenable.

Nominations. — Bibliothèque centrale : Aide de seconde classe, M. Hans Eichenberger, de Beinwil, actuellement aide provisoire.

Postes : Chef de service à Vevey, M. Henri Matthey-Doret, de la Brévine, actuellement commis à Vevey. Commis à Vevey, M. Jules-Louis Guex, de Saint-Légier, actuellement buraliste à Vevey-Plan.

Télégraphes : Télégraphiste et téléphoniste à Boudry, M. Edmond Studer, de Thoune, buraliste à Boudry.

L'incendie de Finhaut.

On nous écrit de Finhaut, le 10 avril :

Le feu a encore fait disparaître en Valais un ravissant groupe de ces gentils mazots que nous aimons tant. Il a détruit, le 9 avril, une partie du village de Finhaut, au lieu dit « La Cotze ».

L'incendie s'est déclaré un peu avant 11 heures du matin, dans un petit raccard rempli de fourrages. En peu d'instants les bâtiments avoisinants furent la proie des flammes et c'est à grand'peine que les habitants et les ouvriers occupés à parachever la ligne de chemin de fer de Martigny au Châtelard, purent sauver le bétail.

Le vent, qui soufflait par intermittences dans la vallée du Trient, porta rapidement les flammes sur une dizaine de chalets qui furent consumés en un clin d'œil. Les efforts des habitants de Finhaut, aidés des populations de Gietroz, Châtelard, Trient, Triquent, les Marécottes, les Granges, Salvan, Vernayaz et Martigny, accourues au premier signal du danger et secondées par leur corps de pompiers et leurs pompes, durent se porter à protéger les bâtiments avoisinant le lieu du sinistre. De longues chaînes s'établirent pour approvisionner d'eau les pompes et vers 3 h. de l'après-midi l'on était certain que le funeste élément était dompté. Il avait arraché à notre admiration un superbe groupe d'habitations brunies par le soleil ; il a complètement ruiné, les malheureux n'étant pas assurés, une intéressante partie de la population de Finhaut. De pauvres vieillards voyaient en quelques heures se consumer la totalité des économies réalisées par toute une existence d'honnêteté et de labeur. Des scènes de désolation poignante remplissaient ces heures d'angoisse et de lutte. Tout à fait admirable cette belle solidarité des habitants des environs, abandonnant les champs et accourant à la voix du tocsin à des heures de distance pour aider à leurs frères malheureux. Leur concours fut précieux ; sans eux tout le village serait la proie des flammes.

A l'heure où j'écris ces lignes les seaux d'eau circulent encore de mains en mains, hommes, femmes et enfants forment la chaîne ; il est 11 heures du soir. Le feu couve encore parmi le fourrage et les bois à demi consumés. A noter que les pompes de Vernayaz et de Martigny sont arrivées à Finhaut par trains spéciaux mis à leur disposition par la compagnie du chemin de fer.

Nous faisons un pressant appel à nos confédérés, à la solidarité suisse, à la charité de tous. Qu'elle permette la reconstruction des abris de nombreuses familles, de leur bétail, de leur modeste avoir reconstitué. Que grâce aux secours que nous demandons, ceux qui ont peiné toute leur vie retrouvent une partie au moins de leur petit avoir. Ne leur lançons pas le reproche de ne pas l'avoir assuré. Le montant de l'assurance, si minime nous paraît-il, est pour eux souvent le produit de bien des peines ; à la montagne la terre est ingrate et il faut arracher son pain noir au sol au prix de bien des sueurs.

La misère dans laquelle, nullement de sa faute, est brusquement plongée une partie de la population de Finhaut est grand. Mais ce que le sinistre d'aujourd'hui a anéanti, la charité éveillée à l'aspect non des petits malheurs mais des grandes misères peut, grâce à vous chers lecteurs être réparé. Et c'est pour cela, tout en estimant au bas mot les pertes matérielles à une centaine de

---

FEUILLETON DE LA *GAZETTE DE LAUSANNE*

CENDRES

PAR 37

GRAZIA DELEDDA

Traduit de l'italien par G. Hérelle.

Un doute hantait son esprit en délire ; peut-être Anania n'était-il pas son fils : car il se montrait trop impitoyable. Cette femme qui avait été torturée par toutes les personnes qu'elle avait rencontrées dans sa vie n'arrivait pas à se persuader que son fils pût la torturer comme les autres.

Dans son délire, elle raconta à Zia Grathia qu'elle avait attaché au cou d'Anania ce sachet pour le reconnaître quand il serait grand et riche.

— Je voulais aller le trouver un jour, quand je serais vieille, vieille, avec un bâton. Je frappais à sa porte : *Pan ! pan ! pan !* « Je suis la Vierge Marie transformée en mendiante. » Les domestiques riaient et appelaient leur maître. « Vieille, que veux-tu ? — Je sais que tu as un sachet fait comme ceci et comme cela ; je sais qui te l'a donné. Si tu as aujourd'hui des *tancas*, des serviteurs et des bœufs, tu le dois à la pauvre âme qui maintenant est réduite à sept onces de poussière. Adieu. Donne-moi un peu de pain avec du miel. Et pardonne-lui, à cette pauvre âme. — Serviteurs, signez-vous ! Cette vieille qui devine toutes choses, c'est vraiment la Vierge Marie... » Ah ! la *rezetta*, je la veux, je la veux !... Non, ce n'est pas *lui !* Je veux la *rezetta*... la *rezetta*...

Dès qu'il fit jour, Zia Grathia entra dans la chambre d'Anania et lui raconta ce qui s'était passé.

— Oh ! dit-il avec un sourire amer. Il ne manquait plus que cela ! Elle doute, maintenant !

— Mon enfant, aie pitié d'elle et contente-la pour cette petite chose, supplia Zia Grathia.

— Mais je ne l'ai plus, ce sachet ! Je l'ai jeté dans quelque coin... Si je le retrouve, je vous l'enverrai.

Zia Grathia le pria aussi de lui faire connaître le résultat de l'entretien qu'il aurait avec sa fiancée.

— Si elle t'aime vraiment, ajouta-t-elle pour lui donner du courage, elle se réjouira de ta bonne action... Non, elle ne te repoussera pas, même si tu lui déclares que tu ne renies pas ta mère. L'amour vrai ne se soucie pas des préjugés du monde : moi, j'aimais follement mon mari, alors que tout le monde le méprisait...

— Nous verrons, dit-il avec tristesse, Je vous écrirai...

— Oh, non ! par charité, ne m'écris pas, mon joyau d'or ! Je ne sais pas lire et je ne veux mettre personne au courant de tes affaires.

— Mais alors...

— Tu m'enverras *un signe*... Si elle ne te repousse pas, tu m'enverras la *rezetta* enveloppée dans un mouchoir blanc ; si elle te repousse, tu me l'enverras enveloppée dans un mouchoir de couleur.

Il approuva l'idée et promit de faire ce que désirait la vieille.

— Mais toi, quand reviendras-tu ?

— Je ne sais. Dans tous les cas, ce sera bientôt ; aussitôt que mes affaires seront arrangées.

Et il partit sans avoir revu Oli, qui avait fini par s'endormir.

VI

Le voyage lui sembla éternel. Une affreuse anxiété le torturait ; l'idée de revoir Margherita lui donnait une cruelle impatience ; et pourtant il redoutait d'arriver à son propre destin.

Il avait encore une lueur d'espoir. « Margherita m'aime, se disait il. Elle m'aime peut-être comme marraine aimait son mari. Sa famille me méprisera, me chassera ; mais ma fiancée me dira : — Je t'attendrai, je t'aimerai toujours... — Oui. Mais moi, que puis-je lui promettre ? Désormais, mon avenir est ruiné. »

Une autre espérance, inavouable, fermentait au fond de son cœur ; « Si Oli prenait la fuite ?... » Il n'osait pas se la confesser à lui-même, cette lâche espérance ; mais il la sentait en lui ; elle courait malgré lui dans son sang comme une goutte de poison ; et il en avait honte, il en reconnaissait toute la vilenie ; mais il ne réussissait pas à la chasser.

Dès son arrivée, il chercha le sachet ; et, par un préjugé superstitieux (car il croyait que les choses prévues ne se réalisaient pas), il l'enveloppa dans un foulard de couleur. Mais ensuite il réfléchit avec amertume qu'il avait toujours attendu et prévu les funestes événements de cette dernière semaine ; et il s'irrita contre sa puérilité.

« A quatre heures, se dit-il, j'irai chez M. Carboni et je lui révélerai tout. Il faut en finir aujourd'hui même. Il faut être un homme. »

Il se jeta sur son lit et ferma les yeux. Il pouvait être deux heures ; c'était un après-midi silencieux et calme. Anania avait encore dans les oreilles le hurlement du vent, se rappelait le froid de la nuit précédente à Fonni ; et il éprouvait une émotion étrange. Il lui semblait qu'il était tombé dans un abîme rocheux, entre des montagnes abruptes et désolées qui enserraient un étroit horizon ; mille idées extravagantes, mille sensations lointaines remontaient des profondeurs de son être ; il se rappelait ses nuits inquiètes de Rome, le fracas de la bourrasque sur le Bruncu Spina, une poésie de Lenau : *les Brigands dans la taverne de la lande*, la chanson du pâtre qui avait passé dans la ruelle, le soir où Zia Tatana était allée demander la main de Margherita.

Mais ce qui formait pour ainsi dire le fond de sa pensée, c'était toujours la noire cuisine de la veuve, avec le caban noir et vide, avec la figure d'Oli aux grands yeux de chat sauvage. Quelle douleur et quelle tristesse ils lui donnaient maintenant, ces yeux-là !

Il fut longtemps sans pouvoir dormir : mais il s'obstinait à ne pas ouvrir les paupières et restait plongé dans une lourde torpeur. A un certain moment cette idée lui vint : « Si je me faisais moine, moi aussi ? » Puis il pensa à la mort, s'étonnant que cette pensée ne lui fût pas déjà venue à l'esprit. « Rien n'est plus certain que la mort, se disait-il ; et pourtant elle nous semble impossible, et nous nous tourmentons pour des choses qui sont nécessairement passagères. Oui, tout passera ; nous mourrons tous. Pourquoi souffrir ainsi ?... Je pourrais me suicider. »

La pensée du suicide le glaça. Quelques instants après, il n'y songea plus ; mais il en resta si oppressé qu'il eut besoin de se mouvoir pour se délivrer du spasme. Et seulement alors il s'aperçut que, tandis qu'il se croyait en proie au plus sombre désespoir, il espérait toujours. « Margherita ! Margherita ! Je lui parlerai cette nuit ; elle me conseillera de ne rien dire à son père, d'attendre, de feindre... Mais non, je ne veux pas être lâche. Je veux être un homme. A quatre heures, je serai chez M. Carboni. »

A quatre heures, en effet, il passa devant la porte de Margherita ; mais il n'eut pas le courage de s'arrêter et de sonner. Et il continua son chemin, accablé, se disant qu'il reviendrait plus tard, bien convaincu toutefois, dans le fond, qu'il ne réussirait jamais à avoir cet entretien avec son parrain.

Les jours suivants s'écoulèrent dans un vain conflit de pensées, changeantes comme des flots orageux. Rien ne paraissait modifié dans sa manière de vivre et dans ses habitudes : il avait recommencé de donner des leçons à quelques collégiens en vacances ; il lisait, mangeait, passait sous les fenêtres de Margherita ; et, lorsqu'elle se montrait, il la regardait avec passion. Mais, pendant la nuit, Zia Tatana l'entendait marcher dans sa chambre, descendre à la cour, sortir, rentrer, errer ; il était comme une âme en peine, et la bonne vieille le croyait malade. Qu'attendait-il ? Qu'espérait il ?

Le lendemain de son retour, en voyant un homme de Fonni qui traversait la place, il pâlit mortellement. Oui, il attendait quelque chose, quelque chose d'horrible : la nouvelle que *cette femme* avait disparu de nouveau ; et il avait une claire conscience de sa lâcheté, mais néanmoins il restait prêt à exécuter ses menaces. A certaines minutes, il lui semblait que rien de tout cela n'était réel : dans la maison de la veuve, il n'y avait que Zia Grathia avec son caban et ses légendes ; rien de plus, rien de plus...

La seconde nuit, il entendit Zia Tatana raconter une histoire à un enfant du voisinage : « La femme fuyait, fuyait, jetant des clous qui se multipliaient, se multipliaient, couvraient toute la plaine. L'Ogre la poursuivait ; mais il ne réussissait pas à l'atteindre, parce que les clous lui piquaient les pieds... » Quel plaisir anxieux cette histoire avait excité chez Anania enfant, surtout dans les premiers jours après l'abandon ! Cette nuit-là, il rêva que l'homme de Fonni, vu l'avant-veille, lui avait apporté la nouvelle : — Elle s'était enfuie. Et il la poursuivait, la poursuivait à travers une plaine couverte de clous... Elle était là-bas, à l'horizon ; et il s'élançait pour la rejoindre et la tuer... Mais soudain il avait peur, il avait peur ; car elle n'était plus Oli, elle était le pâtre chantant, ce pâtre qui avait passé dans la rue tandis que Zia Tatana était chez M. Carboni. Et Anania courait, courait ; les clous ne le piquaient pas, et pourtant il aurait mieux aimé en souffrir la piqûre... Transfigurée en pâtre, Oli chantait ; elle chantait les vers de Lenau, ces vers qui, depuis deux jours, obsédaient la mémoire d'Anania. Et il était sur le point de la rejoindre et de la tuer ; mais un froid de mort le transissait... Il s'éveilla, couvert d'une sueur glacée, d'une sueur d'agonie ; son cœur ne battait plus. Des sanglots d'angoisse jaillirent de sa poitrine.

mille francs que les dons en argent et en nature seront reçus avec reconnaissance par le conseil communal de Finhaut qui les fera parvenir aux intéressés.

Sur la demande qui nous en est faite, nous recevrons dans nos bureaux, 3, rue Pépinet, les dons en espèces que nos lecteurs voudront bien nous confier.

NOUVELLES DES CANTONS

BERNE. — Les comités des quatre associations agricoles du canton de Berne ont tenu mardi une séance commune pour discuter les élections au Conseil d'Etat. Ils ont décidé à l'unanimité de convoquer pour mardi prochain une assemblée des délégués des sections de ces associations. On proposera à cette assemblée de porter comme candidat agricole au Conseil d'Etat M. le Dr Moser, directeur de l'Ecole d'agriculture de la Ruti.

— Les Biennois organisent, pour le lundi de Pâques, un cortège historique. Ce cortège représentera la vie dans le Jura pendant la guerre de Trente ans (1618-1648), qui ruina les villes, décima les populations, sema, dans l'Europe presque entière, la terreur et la désolation. On y verra le peuple et ses souffrances, les mercenaires féroces, de hauts et puissants seigneurs, d'orgueilleux prélats avec leurs suites, de belles dames sur leur palefroi, des pages, des rondes, des chars somptueux, etc.

ZURICH. — La municipalité de Zurich demande un crédit supplémentaire de 135,500 fr. pour permettre d'augmenter les salaires au-dessous de 2001 fr. des employés et ouvriers de la ville. Les employés recevront une augmentation variant de 6 à 4 fr. par mois; les ouvriers, un supplément de 25 à 15 centimes par jour de travail. L'augmentation des salaires s'étend à 2190 ouvriers ou employés.

— Les ouvriers jardiniers de nationalité allemande, qui sont en grève à Albisrieden, ont cherché à entraîner un certain nombre de leurs camarades de nationalité suisse qui refusaient de faire cause commune avec eux.

Une bagarre se produisit, et deux des non grévistes ont été frappés; l'un d'entre eux a même été fortement malmené.

Trois des agresseurs ont pu être reconnus et ils viennent d'être arrêtés.

TESSIN. — Le Tribunal fédéral (cour de droit public) a annulé une amende de 520 francs, prononcée par le Conseil d'Etat du canton du Tessin contre la Banque hypothécaire de Winterthour, pour prétendues irrégularités dans l'inscription d'une hypothèque à Lugano, et invité le Conseil d'Etat du Tessin à restituer les documents relatifs à cette affaire, qu'il détient indûment.

NEUCHATEL. — Un nommé Sandoz, de Villeret, qui vivait au Locle séparé de sa femme, a frappé celle-ci de plusieurs coups de couteau, la blessant mortellement. Il a cherché ensuite à se suicider en tournant son arme contre lui; mais il n'a réussi qu'à se blesser légèrement. Le meurtrier a été arrêté.

GENÈVE. — Hier est décédé M. Gabriel Oltramare, professeur honoraire de l'Université de Genève, où il enseigna les mathématiques pendant plus de 50 ans. Il s'était retiré il y a six ans en pleine possession de toutes ses facultés. Il était âgé de 90 ans.

— Les journaux de Genève contiennent de grands détails sur un attentat dont a été victime M. Bastin, maire de la commune française d'Annemasse. M. Bastin, qui avait à Genève beaucoup d'amis, a été tué en chemin de fer, sur une petite ligne du Midi de la France, près d'Orange, par un nommé Rodier, devenu subitement fou furieux et qui lui a logé deux balles de revolver dans le ventre.

CANTON DE VAUD

Protestants disséminés.

Nous rappelons la collecte qui doit être faite le jour de Pâques dans les paroisses de l'Eglise nationale pour la Société vaudoise de secours en faveur des protestants disséminés.

Le rapport de cette société, qui vient de paraître, constate que l'année écoulée a été paisible, sans trop gros soucis. Une nouvelle classe a été ouverte à Bulle.

L'assemblée générale a eu lieu le 15 octobre dernier à Zurich. M. de Salis, président central, a lu un rapport d'où il ressort que les dépenses pour l'œuvre générale se sont élevées à fr. 286,000.

La collecte de la Réformation a été votée en faveur de la paroisse de Balsthal (Soleure) qui compte 1500 âmes disséminées dans une dizaine de localités. On construira un temple et un presbytère.

Le don collectif de la Suisse a été accordé à l'église de Biasca-Novaggia (Tessin) et le don collectif autrichien au séminaire évangélique de Czaslau (Bohême). La prochaine conférence de délégués aura lieu cet été à Bâle.

Les rapports partiels du Bas-Valais, de Bulle-Romont, d'Autriche-Hongrie, du Jura, ne contiennent aucun fait bien saillant. Celui du Chili raconte l'intéressante histoire de l'orphelinat *Providencia* pendant les dix premières années de son existence.

M. le pasteur Leutwyler, dès son arrivée au Chili, en juillet 1889, fut frappé de trouver, dans les colonies qu'il visitait, une énorme quantité d'orphelins qui grandissaient sans instruction ni éducation. Il obtint du gouvernement du Chili une concession de 80 hectares avantageusement située, mais où tout était à créer. Une première maison fut ouverte en 1894 et bientôt remplie par une centaine d'orphelins, qui se renouvelaient à peu près chaque année.

Plus de 800 enfants ont été reçus depuis l'ouverture de l'établissement. Les premières années ont été dures; le terrain ne produisait presque rien; il fallait tout acheter et les ressources étaient modestes. De plus, certaines préventions, même des insinuations malveillantes, venaient accroître les difficultés du directeur de l'institut. A force de patience et d'énergie, l'œuvre s'est consolidée et développée; elle s'est fait apprécier et a acquis de nouvelles ressources et de plus nombreux collaborateurs. Les résultats obtenus sont bien visibles. A peu d'exceptions près, les jeunes gens qui ont été à l'orphelinat sont aujourd'hui des membres utiles de la société humaine et rendent de bons services dans les positions les plus diverses qu'ils occupent.

Le culte allemand dans le canton de Vaud a été assuré comme par le passé.

La collecte de la Réformation a produit en 1904 la belle somme de fr. 73,656.70. Elle était destinée on s'en souvient au temple de Wallenstadt; aussi la paroisse de Wallenstadt et le canton de St-Gall ont-ils donné avec une très grande générosité. Le temple de Zoug, construit grâce à la collecte de 1905, a été consacré le 4 février 1906, et celui de Wallenstadt le 11 mars. Le résultat de la collecte de 1905 n'est pas encore entièrement connu.

On connaît cependant le chiffre du canton de Vaud : fr. 3,030.41.

Les dépenses de 1905 se sont élevées à fr. 23,706.32. Sur ce chiffre le culte allemand figure pour fr. 12,036, Bulle-Romont pour fr. 5000 et le Bas-Valais pour fr. 3300. En déduction des dépenses des trois comptes principaux figurent fr. 9,557.16 de contributions spéciales. Il reste donc au compte général fr. 14,149.16 de dépenses à couvrir par les dons et la collecte de Pâques. En 1905, ces recettes se sont élevées à fr. 13,642.07.

Elles laissent donc un découvert de fr. 507.09. Le solde en caisse à fin d'exercice était de fr. 3,593.49.

Le rapport commente ainsi ce résultat :

« Il s'en faut de beaucoup que ce solde en caisse nous mette au large. Pendant le premier trimestre de l'année, notre caissier ne reçoit que fort peu de chose et la carte à payer au 31 mars se monte à fr. 5,570. Ces chiffres mettent nos amis au clair sur notre situation véritable. »

Cet appel sera entendu.

VUFFLENS-LA-VILLE. — M. S. Grunig, journalier à Vufflens-la-Ville, était occupé lundi à greffer un arbre, lorsqu'il fut pris d'un étourdissement et tomba de son échelle sur le sol.

M. le Dr Treuthardt constata une fracture des côtes et une hémorragie interne. Le soir, Grunig rendait le dernier soupir, sans avoir repris connaissance.

NYON (*Corr.*).— Mardi matin, un ouvrier de M. Canel, entrepreneur à Nyon, d'origine italienne, âgé de 35 ans, qui travaillait dans une maison en construction au-dessous de Crans, a été atteint, entre les deux yeux, par un morceau de bois tombé du premier étage, et qui a pénétré de 4 cm. dans la tête. Il a été transporté dans un état très grave à l'infirmerie.

BASSINS. — Une assemblée populaire d'environ soixante agriculteurs, réunie lundi soir, a décidé en principe la création d'une caisse rurale de crédit agricole, à laquelle sera jointe une coopérative agricole. Un comité a été nommé pour étudier la réalisation de cette décision. Il présentera un rapport et des propositions fermes, dans une assemblée qui sera prochainement convoquée.

Cette caisse fonctionnera pour les communes de Bassins et de Le Vaud. Ce sera le premier essai de ce genre dans la Suisse romande.

YVERDON. — M. Constant Tschanz, monté sur un char en compagnie de deux enfants, traversait hier matin le village d'Epautheyres (commune de Corcelles), lorsque l'un des deux chevaux s'emballa. M. Tschanz fut lancé contre un mur et relevé avec de graves blessures à la tête. L'un des enfants a été blessé à la jambe, l'autre n'a que des égratignures sans gravité. Les chevaux n'ont pas de mal.

BEGNINS. — La pose de la voie du chemin de fer électrique Gland-Begnins est terminée.

LAUSANNE

CONSEIL COMMUNAL

Séance du mardi 10 avril 1906.

Legs Jean Bryner. La municipalité demande l'autorisation d'accepter le legs de fr. 10,000 que lui a fait le peintre Jean Bryner, et qu'elle propose d'affecter de la façon suivante; fr. 6000 aux vitraux de Saint-François : fr. 2000 pour faciliter l'installation du Musée du Vieux-Lausanne, dans le bâtiment de l'ancien Evêché; 2000 francs pour l'enrichissement de la salle destinée à recevoir les collections d'art appliqué dans l'édifice de Rumine. Renvoyé à une commission.

Salle mortuaire et crématoire. On renvoye à la commission dont M. Lucien Vincent est rapporteur une pétition de M. le Dr Gustave Krafft, au nom de la Société vaudoise de crémation, dont il est président, demandant que l'on examine la possibilité de combiner l'édification de la salle mortuaire avec celle d'un four crématoire, pour lequel la société ferait un important subside.

Fêtes du Simplon. Lecture est donnée d'une lettre du Conseil fédéral invitant deux délégués du conseil communal aux fêtes du Simplon.

Chemin des Crêtes. La municipalité, par l'organe de M. H. Jaccottet, municipal, déclare retirer son préavis.

On renvoie à des commissions deux motions présentées à cette occasion, l'une de M. le Dr David tendant à rayer cette voie du plan d'extension; l'autre de M. Buginon, demandant à la municipalité une nouvelle étude avec plan exact.

Salle de gymnastique de Couvaloup. — La municipalité demande un crédit de 6900 fr. pour l'aménagement de la salle de gymnastique de Couvaloup (installation de la lumière électrique, acquisition et installation d'engins).

Adopté sur le rapport conforme de M. P. MAILLEFER.

On ratifie une convention pour le passage au domaine public du chemin du Rionzi et une autre pour une petite acquisition de terrain au Pré d'Ouchy et on vote un crédit de 4000 fr. pour la construction d'un magasin à cuirs à l'abattoir.

Constructions ouvrières à Ouchy. — Sur le rapport de M. Louis BORGEAUD, on renvoie à la municipalité avec recommandation, une pétition des employés de la Compagnie générale de navigation, demandant une modification de servitude en faveur de constructions à élever à Ouchy pour ces employés. — De même la motion Ramuz-Davel pour la construction d'une voie parallèle à la route de Morges, depuis Boston.

Service du gaz. — M. MAX DE CÉRENVILLE développe une interpellation demandant des renseignements sur des irrégularités qui se seraient produites dans le service du gaz.

Des notes de gaz s'élevant jusqu'à 3,500 francs n'ont pas été réclamées; d'autres sont restées impayées sans avoir été mises en poursuites. Il s'agirait d'une somme totale de 70,000 fr. Qu'y a-t-il de vrai? Quels sont les employés fautifs? Quelles mesures ont été prises?

M. H. JACCOTTET, directeur des travaux, répond. Il y a quelque chose de vrai. Il y a eu des négligences. Une enquête se fait; la somme de 70,000 fr. est exacte. Mais il y a des exagérations. Le conseil sera renseigné très exactement, dès que seront terminées l'enquête et l'épuration des comptes.

M. DE CÉRENVILLE prend acte de la promesse de renseigner le conseil. Il attend la présentation du rapport annoncé pour parler des sanctions qui s'imposent.

Nomination. — La municipalité a appelé aux fonctions d'architecte de la ville, M. Gustave Hæmmerli, architecte adjoint.

M. Hæmmerli remplace M. Bron, nommé architecte de l'Etat.

Ecoles. — La direction des écoles de Lausanne étudie la création d'une classe primaire supérieure pour garçons. Cette institution a pour but de développer les jeunes gens qui, n'ayant pas atteint l'âge de libération (15 ans), doivent passer une seconde année en première classe primaire.

La nouvelle institution fonctionnerait à partir du 26 avril 1906. Les enfants doivent être inscrits au secrétariat de la commission des écoles, Hôtel-de-Ville.

Boulangerie lausannoise. — Les actionnaires de la Grande Boulangerie et Meunerie lausannoise, réunis mardi après midi au café Ruchet en assemblée générale annuelle ordinaire, ont approuvé les comptes et la gestion.

Le résultat de l'exercice permet un prélèvement de fr. 16,050 pour divers amortissements, la répartition d'un dividende de 12 fr. 50 par action, et le report à nouveau de 1,298 fr. 87.

Par suite de nouvelles installations, l'établissement est maintenant doté des derniers perfectionnements. Le chiffre des ventes a très sensiblement augmenté pendant le dernier exercice.

La série sortante des membres du conseil d'administration a été réélue en la personne de MM. Girardet-Ney, banquier, et Moreillon, gérant.

M. Rey, préposé, et M. le colonel Jules Dumur ont été désignés comme vérificateurs des comptes pour 1906, avec M. Ramuz-Davel comme suppléant.

Banquet du 14 avril. — La fête du 14 avril tombe, cette année, le jour du Samedi-Saint.

Cette coïncidence a engagé le comité libéral de Lausanne à ajourner le banquet annuel, qui aura lieu le samedi suivant, 21 avril, à l'hôtel de France.

Comme les années précédentes, les organisateurs espèrent une participation nombreuse. Ils convoqueront tous les députés libéraux au Grand Conseil et inviteront les représentants des partis libéraux de Genève, Fribourg, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Tout promet une soirée intéressante. Un second acte attrayant se prépare.

Accident mortel. — Hier mardi après-midi, à Belmont sur Lausanne, un petit garçon de cinq ans, qui venait de quitter sa maman, a été retrouvé quelques minutes après noyé dans une fosse à purin.

Lausanne à Milan.

La Municipalité de Lausanne a reçu la gracieuse invitation suivante :

Milan, 8 avril.

Au chef de la Municipalité de Lausanne.

S. M. le roi Victor Emmanuel III et S. M. la reine, ayant gracieusement accepté l'invitation de la Municipalité de Milan, viendront en cette ville le 20 avril pour honorer de leur auguste présence l'inauguration de l'Exposition internationale fixée au 21, à 9 h. 30.

Les citoyens de Milan sont profondément convaincus que si l'élan et le travail des Italiens ont contribué à la réussite de notre manifestation, une grande partie du succès attendu sera certainement dû au concours si large et si spontané des nations qui y prendront part.

Interprête de la ville entière, je me permets de vous inviter à bien vouloir assister à la cérémonie inaugurale solennelle présidée par Leurs Majestés.

L'administration municipale vous offrira l'hospitalité gratuitement pendant votre séjour parmi nous.

Je vous prie de me donner une réponse que j'espère affirmative, et saisis l'occasion pour vous présenter l'expression de ma haute estime.

Le syndic :
Signé Hector PONTI,
sénateur du royaume.

La Municipalité a répondu combien elle était sensible à cette aimable invitation et qu'elle se faisait un très grand honneur et un très grand plaisir de l'accepter.

Plus values et plan d'extension.

La municipalité nous communique ce qui suit :

Quelques propriétaires intéressés à la construction du pont Chauderon-Montbenon et appelés à contribuer aux frais de cette construction, ont cru devoir développer dans les journaux et même dans une brochure distribuée en ville les vues qu'ils chercheront à faire prévaloir devant les experts chargés de déterminer les plus-values.

La municipalité de Lausanne ne les suivra pas sur ce terrain; elle entend se borner à soutenir la cause de la commune devant les organes officiels qui vont être appelés à prononcer conformément à la loi. Elle se borne pour l'instant à rappeler les art. 19, 21, 22 et 24 du règlement concernant le plan d'extension de la ville de Lausanne.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE LAUSANNE

Dans son audience d'hier, le tribunal de police de Lausanne a prononcé les peines suivantes contre quatre ouvriers grévistes, arrêtés lors de l'affaire de la Grotte :

1. Agostoni, pour voies de fait sur les agents, et trouble à la paix publique (il a frappé un agent par derrière avec une bouteille), 90 jours d'emprisonnement.

2. Zanini, pour menaces, trouble à la paix publique, résistance aux agents (instigateur de la bagarre), 80 jours sous déduction de 25 jours de préventive.

3. Airoldi, pour trouble à la paix publique, résistance aux agents, voies de fait sur ceux-ci, 60 jours sous déduction de 25 jours de préventive.

4. Fantoni, à 3 jours d'emprisonnement pour résistance.

Zanini est, en outre, condamné à 1 fr. de dommages-intérêts envers MM. Clavel et Perroud, ouvriers qui travaillent, plaignants.

SPORTS

Football. — A l'occasion des fêtes de Pâques, Montriond-Sport organise deux grands matchs internationaux.

Le Racing-Club de France, qui jouera vendredi prochain, n'a remporté que des victoires cette saison. Il a battu le Club athlétique de Paris, champion de Paris, par 2 buts à 0, et a triomphé du F.-C. Gallia, champion de France, par 7 buts à 0. L'équipe du Racing-Club qui jouera contre Montriond sera de toute force, d'autant plus qu'elle doit rencontrer dimanche prochain, à Zurich, une équipe formée des meilleurs joueurs de cette ville.

Dimanche, le F.-C. Fribourg en Brisgau jouera en Malley. L'excellent club allemand est avantageusement connu en Suisse, où il est toujours sorti vainqueur. Dimanche dernier, une fois encore, il triomphait du F.-C. Chaux-de-Fonds par 3 buts à 1.

Cyclisme. — Le concours vélocipédique cantonal bernois aura lieu à St-Imier le 10 juin prochain.

Le comité a décidé de faire courir en même temps le championnat intercantonal ouvert à tous les coureurs suisses.

Le parcours choisi pour les deux courses sera : St-Imier, Renan, Reuchenette et retour.

Pour les deux concours, les entraîneurs sont interdits.

SPECTACLES - CONCERTS - SOCIÉTÉS

POUR COURRIÈRES. — Le concert organisé par les sociétés italiennes locales en faveur des familles éprouvées par le désastre de Courrières, annoncé pour le 15 courant, aura lieu vendredi 13, à 8 1/2 heures du soir, dans la grande salle de Tivoli.

La liste de souscription déposée par la Société italienne de secours mutuels dans les bureaux de la *Feuille d'avis*, place de la Palud, y restera jusqu'à lundi soir 16 courant.

CARNET DU JOUR

Ecole de Commerce. — 5 h. Clôture des cours.
Maison du peuple.— 8 1/2 h. Concert classique.
Kursaal. — 8 1/2 h. Spectacle.

Dernières Dépêches

EN RUSSIE

St-Pétersbourg, 11 avril. — D'actives mesures sont prises pour empêcher le renouvellement de la grève des chemins de fer. Les unions, associations et congrès d'ouvriers et d'employés des chemins de fer sont interdits. Les employés du chemin de fer Nicolas ont dû contresigner l'ordre leur interdisant d'entrer dans aucune organisation, union ou association.

Pour remplacer les ouvriers congédiés à la suite de la grève des chemins de fer du Caucase, 520 soldats ont été envoyés dans cette région pour y renforcer le bataillon des chemins de fer.

LES ANARCHISTES

Washington, 11 avril. — Les diplomates italiens à Washington ont été informés que des anarchistes italiens arrivent en grand nombre en Amérique. Baltimore est leur centre.

L'ERUPTION DU VÉSUVE

Toulon, 11 avril. — La 2e division de l'escadre commandée par le contre-amiral Manceron, et composée du *Iéna*, du *Gaulois* et du *Bouvet*, a appareillé cette nuit pour Naples, afin d'aller participer aux secours.

Naples, 11 avril. — La pluie de sable rouge qui tombait depuis le 7 a diminué en quantité.

On a retiré 105 cadavres de l'église de San Giuseppe. A Ottajano, on a relevé jusqu'à présent 50 morts.

L'obscurité a duré trente heures à Torre del Greco.

Le torrent de lave qui se portait sur Torre Annunziata a recommencé de couler, mais près du cimetière il a tourné à gauche se dirigeant vers Pompeï.

On a envoyé à Ottajano des soldats avec des vivres, du matériel de la Croix-Rouge et du bois pour élever des baraquements.

Une pluie de soufre est tombée sur San Giuseppe, Somma vesuviana, Ottajano et Saviano di Nola. L'activité volcanique est en recrudescence à Circola.

Le chiffre des victimes dans l'écroulement du marché de Monte Oliveto est de 12 morts, 26 grièvement blessés et une centaine de blessés légèrement.

LE PRINCE D'EULENBOURG

Zurich, 11 avril. — On télégraphie de Berlin à la *Neue Zurcher Zeitung* :

« Les décorations d'usage ont été répandues après la conférence d'Algésiras sur les diplomates qui y ont participé. L'empereur a eu à cette occasion la main très large, ce qui donne à croire qu'il est personnellement satisfait des résultats obtenus.

» On s'explique sans peine qu'il ait pensé aux diplomates allemands en service actif, comme MM. de Radowitz, de Tattenbach, de Mühlberg, de Holstein, le Dr Hammann (1), etc.

» Par contre, le public sera très surpris que l'ordre de l'Aigle noire ait été octroyé au prince Philippe d'Eulenbourg, ancien ambassadeur, depuis longtemps à la retraite. Jusqu'ici on ne savait rien des services rendus par lui pour régler la question du Maroc. Ils se sont produits sans doute dans un arrière-plan mystérieux.

» Le prince Ph. d'Eulenbourg jouit encore de la pleine faveur impériale, pour lui immuable. On sait également qu'une vieille et profonde hostilité règne entre lui et le baron de Holstein, si souvent nommé au cours de la dernière crise internationale, si bien qu'une disgrâce de ce diplomate pourrait être attribuée à l'influence du prince d'Eulenbourg. Tandis que ce dernier reçoit l'Aigle noire, le baron de Holstein doit se contenter des brillants de l'Aigle rouge de première classe; il a envoyé sa démission.

» Ces faits frappent d'autant plus à l'heure où le chancelier de Bülow est couché, incapable de travail, dans sa chambre de malade.

» Si l'on se rappelle quelle fut la part prise par le prince Ph. d'Eulenbourg (2) dans la disgrâce du chancelier de Caprivi, on se demande involontairement si, à l'heure critique que traverse la diplomatie allemande, le prince d'Eulenbourg va être appelé de nouveau au rôle de faiseur de chancelier secret. »

(1) Chef de service de la presse à la chancellerie, qui fut chargé d'une mission secrète à Paris, à l'heure où il s'agissait de renverser M. Delcassé.

(2) C'est à la suite d'une partie de chasse avec le prince Ph. d'Eulenbourg, à Liebenberg, du 23 au 25 octobre 1894, que le 26 octobre de la même année le chancelier de Caprivi reçut son congé, à la stupéfaction générale, alors que peu auparavant l'empereur lui avait donné encore des témoignages de sa faveur.

Prédications du Vendredi 13 Avril 1906.

VENDREDI-SAINT

CITÉ : 9 1/2 h. M. Genton, cène.

SAINT-LAURENT : 9 1/2 h. M. Chamorel, cène.

SAINT-FRANÇOIS : 9 1/2 h. M. Secretan, cène. — 8 h. s., M. Thélin, cène.

OUCHY : 9 1/2 h. M. Thilo, cène.

SALLE CENTRALE : Pas de service.

ASILE DES AVEUGLES : Jeudi-Saint 12 avril 7 1/2 h. soir, Culte liturgique

CHAILLY : 9 1/2 h. M. Meylan, cène.

DEUTSCHE EVANGELISCH-REFORMIRTE NATIONALKIRCHE. Mercerie. 9 1/2 Uhr : Predigt und hl. Abendmahl. Pfarrer Gempeler. — 2 Uhr : Predigt. Pfarrer Linder.

DEUTSCHE EVANGELISCHE KIRCHE. Villamontkirche. 9 1/2 Uhr : Carfreitagspredigt. Pfarrer Mojon. — 3 Uhr : Zweite Festpredigt. Pfarrer Mojon. Carfreitagskommunion.

CHAPELLE DU VALENTIN : 10 3/4 h. Ecole du dimanche. — Mardi, 8 h. s. Réunion de tempérance.

CHRIST CHURCH (route d'Ouchy) : Holy Communion 8 a. m.; also on 1st and 3rd Sundays after morning service; services 10 1/2 a. m. and 5 p. m.

TRINITY PRESBYTERIAN CHURCH (Avenue de Rumine). Services : 10.30 a. m. & 5 p. m. — Prayer Meeting, Tuesday 11 a. m. Bible Class, Wednesday 4.15 p. m.

Culto evangelico italiano : 9 1/2 ore Sermone — 11 ore Scuola per bambini. — 8 ore (sera) Conferenza. — Mercoledi 8 ore (sera) Conferenza.

EGLISE CATHOLIQUE : 10 h. Office. Sermon. Vénération de la croix. — 3 h. s., Chemin de la croix. Sermon en allemand. — 7 1/2 h. s., Chant des Lamentations. — 8 h. s., Sermon sur la Passion de Jésus-Christ.

CHAPELLE DE LA CROIX D'OUCHY : 8 h. messe. — 9 1/2 h. messe, allocution.

Fête des Vignerons.

Album Bieler.

En vente à l'administration de la GAZETTE au prix d'un franc.

L'album sera envoyé franco à tout abonné ou lecteur habitant la Suisse qui nous enverra par mandat-postal, ou par timbres poste, la somme de 1 franc 5 centimes.

Pour l'étranger 1 fr. 25, par mandat postal.

Il ne sera pas envoyé d'album à l'étranger, valeur en remboursement.

LUCIEN VINCENT, éditeur

Au numéro de ce jour est joint un prospectus de Société Générale Suisse de chocolats, Peter et Kohler réunis, à Vevey, sur lequel nous attirons l'attention de nos lecteurs.

L'EMPLATRE ROCCO

remède le souverain contre le **Rhumatisme.**
Fr. 1.25 dans les pharmacies.

Le meilleur dentifrice du monde

GENÈVE

HOTEL NATIONAL

OUVERT toute l'année.

Chauffage hygiénique.
Grand luxe et confort.

LOCAUX SPACIEUX

Reconnu ultra-agréable pour séjours.
S'adresser à la DIRECTION

Des enfants délicats,

éprouvés par l'étude ou entravés dans leur développement, comme aussi des **adultes** de tout âge, **anémiques,** surmenés, **énervés,** se sentant faibles, facilement exités, épuisés avant l'âge, font usage avec grand succès du fortifiant **l'Hématogène du Dr HOMMEL.**

L'appétit se réveille, les forces intellectuelles et physiques reviennent promptement, tout le système nerveux se fortifie.

Il importe d'exiger expressément **le véritable hématogène du « Dr Hommel »** et de ne pas se laisser imposer l'une des nombreuses imitations.

Séjours d'été

Messieurs les **Hôteliers, Restaurateurs** ou **Particuliers** désirant faire quelque réclame dans journaux bien qualifiés pour offrir **séjour agréable, chambres** et **pension,** à personnes voulant passer leurs vacances ou changer d'air, sont priés de s'adresser à l'Agence de Publicité **HAASENSTEIN ET VOGLER,** qui tient à leur disposition devis et tous renseignements désirables.

HAASENSTEIN & VOGLER
Agence de Publicité

Observations météorologiques.

De l'Institut agricole au *Champ-de-l'Air* :
Alt. 555 m.; Long. 6° 38' G.; Lat. 46° 31'.
Baromètre 713mm; Therm. 9° 2; Pluie 1m 03.

Situation générale.

Beau et doux.

Change à vue du 11 avril.

	DEMANDE	OFFRE
Paris	100.15	100 30
Londres	25.14	25 19
Allemagne	122.77 1/2	123 02 1/2
Italie	100 05	100 35
Amsterdam	207.—	207.60
Vienne	104 50	104 80

Roubles (Parité du Berlin) 260.50

Bourse de Lausanne du 11 avril.

	Demand	Offre
3 1/2 0/0 Vaudois 1888	98 —	99 —
3 1/2 0/0 » 1904	— —	— —
3 1/2 0/0 Crédit foncier vaudois	96 50	97 25
4 0/0 » »	101 —	101 50
3 1/2 0/0 Lausanne	97 —	98 —
4 0/0 »	102 —	102 50
4 1/2 0/0 Montreux-Oberland	105 50	106 —
4 1/4 Joux et Orbe	101 50	102 50
4 0/0 Tramways lausannois	100 —	101 50
4 1/2 Immob. Caux	101 50	103 —
Actions Banque cant. vaudoise	804 —	805 —
» » d'Escompte	670 —	— —
» » de Montreux	— —	725 —
» Crédit fond. vaud. anc.	672 50	675 —
» La Suisse, Cie assurances	1200 —	1240 —
» Viège-Zermatt	— —	815 —
» Glion-Naye	1050 —	— —
» Tramways laus. priv.	195 —	— —
» Romande d'électr. priv.	650 —	— —
» Usine élect. des Clées	— —	— —
» Navigation Léman, lib.	940 —	— —
» Gr. Brass. & Beauregard	— —	500 —
» Ouchy, Beau-Rivage	590 —	— —
» Soc. génér. de chocolat.	525 —	530 —
» F.-L. Cailler	495 —	497 —
» Station clim. Leysin	480 —	— —
» Hôtel National et Cygne	625 —	635 —
» Immobilière Caux	675 —	685 —

BOURSE DE LAUSANNE, 11 avril. **Prix faits.**

Obligations. — 3 1/2 Crédit fonc. vaudois 96.50, 4 0 0 101.20. — 4 0/0 Lausanne 102.35. — 4 1/2 Sept communes Vevey-Montreux 100.50. — 4 0/0 F.-L. Cailler nouv. 100.25. — 3 1/2 Jura-Simplon 491. — Délég. 4 1/2 Montreux Palace 101.50. — **Actions.** — Crédit fonc. vaud. 674. — Cie de Navig 950, droits 8.50. — Soc gén. de choc. 530. — F.-L. Cailler 495. — Hôtels National et Cygne 632 50. — Lavey-les-Bains 237.50. — Choc. Tobler 130, fin ct. — **Lots.** — D'Egypte 332. — Communes fribourgeoise 51.75.

Change sur la Suisse du 10 avril.

	DEMANDE	OFFRE
Berlin	81.25	—.—
Paris	99.21/32	99.23/32
Vienne	95.42 1/2	95.55
Amsterdam	48 20	—.—
Italie	99 83	—.—

Bourse de Genève (Service téléphon.)

	10 clot.	11 clôt.
3 1/2 0/0 C. F. F. 1889-1902	999 50	1000 —
3 0/0 Genevois avec lots	104 25	104 50
5 0/0 Italien	— —	— —
4 0/0 Serbe 1895	420 50	419 —
3 1/2 0/0 Jura-Simplon 1894	490 75	491 25
3 1/2 0/0 Nord-Est suisse 1896	— —	— —
3 0/0 Lombardes anciennes	334 50	335 —
3 0/0 Méridionaux d'Italie	505 50	359 50
4 0/0 Financière Franco-Suisse	— —	— —
4 0/0 Banque Chem. orientaux	— —	— —
3 0/0 Créd. fonc. égypt. lots anc.	332 —	331 50
3 0 0 » » » nouv.	276 50	276 50
4 0/0 Franco-Suisse Ind. électriq.	507 —	— —
Actions Montr.-Oberl. bern. prior.	525 —	— —
» Compt. Escompte Genève	— —	— —
» Union financ. de Genève	760 —	763 —
» Banque Comm. italienne	— —	938 —
» Gaz de Marseille	— —	— —
» Industrie genev. du gaz	— —	— —
» Accumulat. d'Oerlikon	— —	— —
» et traction	— —	— —
» Franco-Suisse Ind. électr	600 —	602 —
» Chartered (British S. Afr.)	— —	— —
» Gafsa	2340 —	2335 —
» parts	1840 —	1825 —
» Lac Léman Navigation	— —	— —
» Conserves al. Saxon (pr.)	— —	— —
» Soc. génér. de chocolats	— —	— —
» Automob. Richard	359 50	358 50
» » parts	165 —	165 —

Bourse de Paris du 10 avril.

Cours de clôture (Terme).

3 0/0 Français	90 07	Banq. de Paris	1579 —
2 1/2 0/0 Cons. angl.	91 50	Crédit foncier	715 —
4 0/0 Russe 1889	81 —	Crédit lyonnais	1171 —
5 0/0 Italien	105 10	Gaz parisien	333 —
4 0/0 Autrich. or	98 50	Suez	4425 —
4 0/0 Etat Serbe	83 80	Lombards	— —
4 0/0 Extér. Esp.	94 22	Autrichiens	738 —
3 0/0 Portugais	70 60		
4 1/2 0/0 Brésil	95 90	*Obligations*	
4 0/0 Turc unifié	93 22	3 0/0 Ch. autrich.	431 50
3 0/0 Suiss. dif. 1903	98 45	3 0/0 Ch. f. port.	389 —
Priorité ottom.	501 50	3 0/0 N.-Esp. 1 S.	373 —
Unifiée d'Egypte	107 80	3 0/0 Saragosse	406 50
Banq de France	4050 —	3 0/0 Salon.-Cons.	345 —

Appareils de graissage en tout genre

pour huile et graisse.

Graisseur pour automobiles

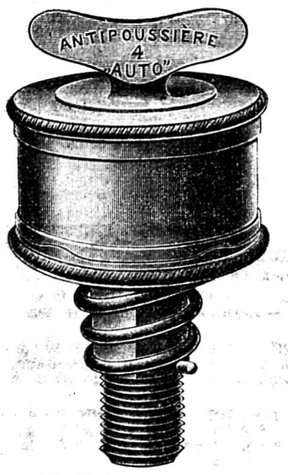

Spécialité :

“ Antipoussière ,,

le seul pratique et le meilleur pour **Automobiles** et organes en mouvement.

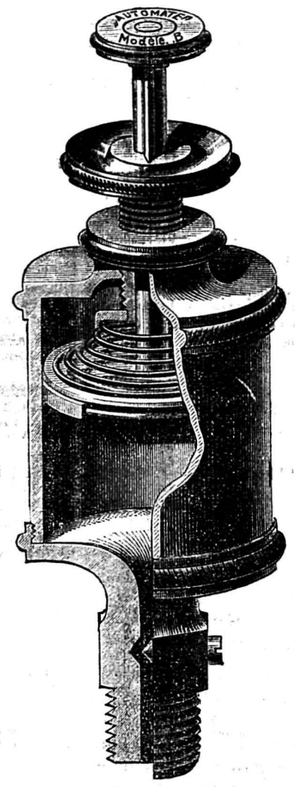

Graisseur pour automobiles

Spécialité :

“ Automate ,,

pression à ressort et à vis centrale pour 3174 **Machines** et transmissions.

WANNER & CIE, HORGEN

Fabrique spéciale pour graisseurs de tous systèmes.

KURSAAL

Du 9 au 11 avril

Toisset, virtuose.

Les deux Aveugles

Opérette.

Bros. Carpatti, barres fixes.

Au Coin d'un Bois

Comédie nouvelle

Vitographe, vues nouvelles.

Vendredi 13 :

Nouveau programme.

GALA. — Sans augmentation de prix.

On ne fume plus les vendredis

Pharmacie FEYLER

Place St-Laurent 3

M. MULLER, succ. Lausanne

Marchandises de première qualité.

Exécution soignée de toutes ordonnances médicales.

Produits vétérinaires ; spécialités suisses et étrangères. Eaux minérales. 2775

Prix modérés.

On envoie à domicile.

Téléphone 635.

Expéditions par poste par retour du courrier.

ANALYSES DU SANG

Labor. d'analyses médicales

18, Avenue du Mail

GENÈVE 128

Dr R. ODIER

Examens chimiques et microscopiques

Anémies, Maladies du sang, Maladies chroniques, etc.

TAVEL s/Clarens-Montreux

MON-ABRI

Pension de Famille

Chambres confortables.

Cuisine soignée.

Conversation française

Prix modéré. 2486

SIERRE (Valais)

Alt. 550 m. 3119

Agréable séjour de printemps

PENSION D'ÉTRANGERS

Villa Beaulieu, av. de la Gare Confort. Vue superbe. Climat tonique, air sec. Pension depuis 5 fr. Mme G. MAIRE

Séjour de montagne

LENS près Sierre (Valais)

Altit. 1150 mètres

Hôtel-Pension BELLALUI

Mlle Gindre, pr. Belle posit. avec jardin. Vue remarq. Vie de fam. Pension. Prix modérés

---

Lugano-Besso. 2 min. de la gare, **Hôtel Garni Palmia et pension.** Position splendide, tranquille. Maison nouvellement installée avec tout le confort. Prix modérés. — **Mmes Palmia et Rufer.**

Bains de mer

et cures d'air

Séjour de 4 semaines depuis 125 fr. voyage compris. Prospectus et renseignements, chez M. Armand Weuve, La Chaux-de-Fonds. 2883

Ed. TAVAN

HENRY SPIESS

lire la biographie de ces poètes dans le dernier ouvrage du prof.

Emile JUILLARD

Un sextuor de poètes genevois

6 portraits, 5.—

LA TRAVIATA

roman par la Baronne de Suttner, traduit par H. d'Apples, 3.50

Paul Robert

reproductions photog. signées par l'auteur, des merveilleuses *toiles et panneaux du Palais fédéral.* La série, 2 toiles, 7 panneaux, 160.— Dans toutes les librairies et chez les éditeurs 3010

ATAR S. A.

Corraterie, 12, *Genève.*

Pour parents.

M. Ramseyer. instituteur, Wohlenstrasse 1, **Berne,** prendrait ce printemps plusieurs garçons désirant apprendre le bon allemand et fréquenter les institutions de la ville. Bonne table bourgeoise. Soins affectueux. Situation salubre et tranquille. Prix modéré. Envoi de prospectus sur demande. 3116

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès gar. Prosp. gratis. **H. Frisch,** exp. compt., **Zurich F 42.**

CHOCOLAT AU LAIT Cailler

LIBRAIRIE PAYOT & Cº, LAUSANNE

Pâques

Cadeaux pour catéchumènes.

Prières et lectures bibliques à l'usage des familles. Recueil publié sous les auspices du Colloque des pasteurs nationaux de la Suisse romande. In 8 de 216 pages. Reliures diverses de 2 fr. à 8 fr.

Psautier à l'usage de l'Eglise nationale du canton de Vaud. Reliures diverses, depuis 1 fr. 20 à 13 fr.

Psaumes et cantiques à l'usage de l'Eglise libre. — Bibles. Imitation de Jésus-Christ, — Pains quotidiens, etc.

Grand et bel assortiment d'ouvrages d'édification et de littérature générale en tous genres.

RELIURES SOIGNÉES ECRITEAUX BIBLIQUES

Voir nos étalages

Exposition d'art français

organisée par la Société des Beaux Arts à la **Kunstballe, à Bâle,** du 15 mars au 22 avril 1906.

Prix d'entrée : **1 fr.** 2276

INSTITUT MINERVA

ZURICH Universitätsstrasse

Ecole spéciale pour préparation au Polytechnicum et à l'Université (Maturité.) Classes ou enseignement isolé. Excellents résultats. Références.

Dr J. Keller, privat docent au Polytechnicum.

Aug. MERK. 2500 **Dr F. LAAGER.**

ROSIERS

Offre spéciale exceptionnelle

Franco de port et emballage, en colis postaux à notre choix, variétés d'élite, couleurs ravis. assort., ne désappointant jamais !

20 jolis rez de terre . . fr. 8.50	15 grimpants ornement^s fr. 9.50
20 splendides » . . » 10.—	8 demi-tiges, select . . » 8.25
20 nouveautés » . . » 13.50	10 hautes tiges » . . » 18.—

Traité de culture sur demande, gratis avec l'envoi.

SOUPERT & NOTTING

LUXEMBOURG (Gd-Duché)

Maison fondée en 1855, plus anciennes cultures du pays des plus renommées du monde, fournisseurs de 6 cours, décorés de hauts ordres.

Paris 1900, membre du Jury supérieur.

Catalog. ill. 2500 variétés franco s. demande

Grand choix d'articles

pour Cadeaux de Pâques

Voir l'étalage. 3175

Papeterie Kaiser 32, rue de Bourg, Lausanne.

DORURE, ARGENTURE

Atelier spécial d'argenture de couverts de table, théières, cafetières, garnitures, etc

— Dorure de chaînes, sautoirs et articles divers. —

Prix spéciaux pour pensionnats et hôtels.

L. MARTINETTI

Bijouterie — Orfèvrerie — Horlogerie

FABRICATION — RÉPARATIONS 103

LAUSANNE — 9, Rue Haldimand, 9 — LAUSANNE

RESPIRATEUR

(CHLOROZONE)

Appareil indispensable pour la guérison de la faiblesse de poitrine, des bronchites, de l'emphysème, asthme, neurasthénie et anémie par insuffisance respiratoire et manque d'oxygénation du sang.

L'emploi régulier du respirateur « chlorozone » chez les jeunes gens, augmente la capacité respiratoire, vivifie le sang et rend les poumons réfractaires aux germes de la tuberculose.

Pour tous renseignements s'adresser à la clinique du Dr A. WYSS, rue de Candolle. 26, Genève. 69

EXIGEZ LE VÉRITABLE

PETROLE HAHN

Pour les CHEVEUX

Seul remède certain contre chute des **cheveux et pellicules.** 68

Dépôt dans les pharmacies et parfumeries et à la

PHARMACIE HAHN

J. BRUN, successeur

18, Longemalle, Genève.

Je cherche pour ma fille de 15 ans 3122

PENSION

à *Lausanne* ou environs.

Prière d'adresser les offres seulement avec p.^s références sous initiales N. H. 699, à *Rodolphe Mosse,* Nuremberg.

Une bonne famille de la Suisse allemande prendrait

en pension

une jeune fille qui aimerait fréquenter l'école. 3216

Références chez M. MERZ, régent, à **Aarbourg.**

Madame Aubert's

English & foreign Governess and School Agency (Fondée en 1880), 139, Regent Street, Londres. Insutitutrices pour familles et pensionnats.

On cherche à placer un **garçon** de 15 ans pour apprendre le français ; on prendrait 3251

en échange

une jeune fille du même âge qui pourrait suivre les écoles allemandes. Vie de famille.

Adresse : Emile CATTIN SPAITI, Langendorf (Soleure).

PENSION

Le soussigné prendrait en pension un ou deux jeunes garçons désirant apprendre l'angue allemande. Prix modéré, bons soins et vie de famille. Pour renseignements s'adresser à M. WALTER, professeur, Cully, ou à M. H. RAPIN, chapellerie, Orbe. **Alb. Ott,** maître secondaire, *Neunkirch* (canton de Schaffhouse).

Pur allemand (pas de dialecte.)

Famille allemande, instruite, habitant au bord du lac des Quatre Cantons, recevrait jeune fille désirant apprendre la langue allemande, le ménage et la cuisine. Enseignements consciencieux, belle chambre, magnifique situation salubre. bonne nourriture. Vie de famille agréable Fille adulte dans la maison. Références de 1er ordre Prix de pension modéré Adr. offres à M. Hoppe-Müller, villa Liebheim, Vitznau (canton de Lucerne). 3254

Je cherche place **au pair** ou contre payement d'une petite pension dans bon **pensionnat** pour ma fille de 18 1/2 ans, de très bonne famille, où elle pourrait se perfectionner dans la langue française en échange de leçons de conversation allem. et angl. A fréquenté une année l'école normale et quelque temps une école en Angleterre. Adresser offres a C. FLICK, Eisenach, Wartburgchaussée 19. 3263

On demande à louer à *Lausanne* un 3137

magasin

bien situé pour de suite ou époque à convenir. Adresser offres détaillées avec dimensions vitrine, etc., à l'agence *Haasenstein et Vogler, Lausanne,* sous chiffre F 22,317 L.

Mariage

Je cherche un compagnon de vie pour dame d'intérieur instr., aimable et sympathique possédant grande fortune. Médecin pratiquant à la campagne, même sans fortune préféré. On n'accepte pas d'intermédiaire professionnel Offres sous chiffres We 2191 Z au casier postal 10417, poste principale, Zurich. 3265

A remettre dans une importante ville de la Suisse française un 3232

magasin de bijouterie

orfèvrerie, horlogerie en pleine activité. Reprise 40 à 50 000 fr. Adresser offres sous chiffre Y 11539 L. à *Haasenstein & Vogler,* Berne.

A remettre

magasin de chaussures

en pleine prospérité et situé au centre de la ville, pour cas imprévu. — S'adresser à *Louis Rossi,* Grand'Rue, à *Neuchâtel.* 2040

Miel pur d'abeilles, par bidon de 2 kg. 1/2, fr. 5 — 5 kg., fr. 10.— Franco contre remboursement.

Valrose, établis. apicole, Vullierens s/Morges. 912

A REMETTRE

à **Genève,** au centre de la ville une imprimerie bien installée Matériel moderne. Bonne clientèle. Pour renseignements adresser offres sous Ec 11745 X à *Haasenstein & Vogler,* Genève. 3072

A vendre, faute d'emploi,

une bonne jument

parfaitement sage, âgée de 8 9 ans. 3169

S'adresser à Mme **Ch. Pache, La Gottaz, Morges.**

Ebénisterie

spécialité de meubles de luxe français en tous genres et style sur commande. *Born et Guimann,* 49, Bd de Grancy, dans la cour à droite. 1979

Un beau chien

St-Bernard, excellent gardien, *est à vendre* à de bonnes conditions. Offres sous chiffre N 3850 L à *Haasenstein & Vogler, Lausanne.* 3233

CHOCOLATS SUISSES RIBET LAUSANNE

GRAND ASSORTIMENT d'articles pour PAQUES AU MAGASIN, 5, rue de BOURG.

Comparez la marque

SAXON

avec n'importe quelle autre, voilà, n'est il pas vrai, le meilleur moyen de se rendre compte par soi-même de la supériorité des

CONFITURES DE SAXON

comme d'ailleurs de tous les produits de cette fabrique. — En vente chez : 2729

WINANDY & Cie **rue de Bourg, 31, et succursales**

Marque Croix-Etoile

TUBES DE BOUILLON MAGGI

Produits donnant **instantanément,** par simple dissolution dans de l'eau bouillante, un **excellent bouillon prêt à être servi.** — Deux sortes : **Bouillon** (gras) et **Consommé** (bouillon dégraissé). Deux portions dans une capsule de **15** et de **20** cent. Bien recommandés par **Ch. Favrat, Chailly sur Lausanne.** 3257

Schærer, S. A.

LAUSANNE, rue Haldimand, 3, LAUSANNE

Jumelles de Théâtre

Nouveaux modèles.

Jumelles de campagne

Lunettes d'approche

etc.

Bonne exécution. Aiguisage optique dans la maison et atelier spécial pour mécanique de précision.

Réparations promptes et bon marché. 3259

HECTOFIX

Machine à hectographier-Hectofix *ne doit manquer dans aucun bureau.*

La médaille d'or que cette machine a obtenue à l'**Exposition internationale de Paris en 1900,** est la meilleure preuve de ses qualités.

L'appareil Hectofix reproduit toute encre, crayon à encre et écriture de machine à écrire.

Propriétaires et fabricants ;

COMPAGNIE-HECTOFIX, ROSHEIM (Alsace)

Demandez prospectus gratis et franco. Agents demandés partout. 3284

Représentant pour toute la Suisse :

— « B. STOFFEL, expédition. BALE. »—

Plumes rapides Soennecken

elles embellissent l'écriture

L'assortiment (12 pl.) et un porte-plume 65 cts No 106 la grosse : Fr 3.75

Se vendent dans toutes les Papeteries de la Suisse

Représentant pour la Suisse : **E. Dallwigk,** 4, Rue Tour de l'Ile, **Genève**

Occasion réelle

A vendre une très 2885

belle salle à manger

Renaissance française, noyer ciré. *Bureau, bibliothèque.* Environ *80 chaises cuir et jonc.* — Adresser les offres s^s S 11366 L, à Haasenstein et Vogler, *Lausanne.*

Entretien de jardins

Joseph Marullaz, jardinier

Place du Pont 1

se recommande p^r entretenir des jardins ou propriétés.

Garantissez vos 3271 **fourrures, lainages, etc.** contre les **mites, gerces,** avec le

GERCIDE

Ce nouvel **INSECTICIDE** qui est en même temps un désinfectant à **odeur agréable.** se vend en paquets de 12 sachets, pouvant se mettre dans les poches, manches, etc., à Fr. 1.25 le paquet ou en boîtes pour saupoudrer à Fr. 1 — la boîte.

Droguerie PASCAL & FILS LAUSANNE

Chien d'arrêt

animal imposant, poil court, brun, 16 mois, excellent gardien. **Rattier** griffon, bien coup., 10 mois. **Fox-terrier, chien de garde. C. Baumann-Bondeli, Berne.**

Tüchtige Verkæuferin

nach St-Moritz-Bad für Sommersaison in ein prima Novéautes- & Sportgeschäft gesucht. 3266

Nur gewandte, branchekundige, der franz. und engl. Sprache mächtige Bewerberinnen (Modistin vorgezogen) wollen schriftliche Offerten mit Photographie, Zeugnissen und Gehaltsansprüchen, bei freier Pension, einsenden unter Chiffre N 978 Ch, an *Haasenstein et Vogler,* Chur.

ANTIQUITÉS

Meubles divers, dressoirs suisses, commodes L^s XIV, XV, XVI, etc. S. Münch, Sq. Georgette, 3, *Lausanne.* 1744

Couleurs et Vernis Pinceaux

pour **meubles de jardin, serres, clôtures, pavillons** etc. de toute 1re qualité **Carbolineum, Eclair, Ripolin.** Recommandé spécialement notre **VERT SPHINX** de nuance très belle et solide.

Droguerie **Pascal fils,** Lausanne.

Angleterre.

On prendrait fillette en pension chez une institutrice. Leçons anglais, allemand, musique. Prix modéré. Méthode pratique. Miss ARNOLD Stoke Golding, Huneaton.

On désire acheter des tableaux

par Courbet

Ecrire **A. B., de Paris,** poste restante, MONTREUX.

Propriété à vendre

sous Tannay, station des trains trams, superbe bord de lac, beaux ombrages, petit chalet et dépendances; environ 8000 m^2. 2277

S'adr. à **M. S. Collet,** régie agricole, 24, Bd des Philosophes, à Genève, les mercredis et samedis entre 9 h. et midi

---

Comptable-administrateur demandé, actif et énergique, comme

employé intéressé

avec 15 000 fr. env., p^r donner extension à commerce bien situé avec domaine et entrep. transports aux portes de Genève, sit. d'av. assoc. par la suite. Adr. offr. écr. indiq. référ., places occupées, âge, prétentions, etc., sous chiffre F 1485 X à Haasenstein et Vogler, à Genève. 3235

On demande à acheter sur les bords du lac Léman (si possible dans les environs de Lausanne),

une propriété

d'agrément et de rapport.

S'adr. par écrit sous chiffre B 11554 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 3250

A vendre ou à louer belle usine

Situation avantageuse Force hydraul. 70 HP. Grands logements et dépendances.

S'adresser à M. YERSIN, régisseur, à Gland. 2824

AVIS DE VENTE d'immeubles

Mercredi 25 avril 1906, à 3 heures après midi, en salle de Justice de paix, place Palud 2, l'office des poursuites du XI^e arrond. vendra aux enchères les immeubles propriété de **Marie-Louise Millquet-Gavillet** et **Charles Gavillet, à Lausanne,** savoir : 3283

A l'avenue Dapples, maison d'habitation portant le n° 11 avec annexe et pré. Surface totale *6 a. 99 ca.* Taxe cadastrale *82,265 fr.* Estimation de l'office *85,000 fr.* Rapport locatif *5,660 fr.*

Toute offre supérieure à l'estimation sera définitive.

Les conditions de vente déposent à l'office soussigné.

Lausanne, le 10 avril 1906.

Office des poursuites du XI^e arrond.

J. REY.

A vendre à Ouchy,

charmante propriété

comprenant deux villas, dépendances, terrasses et jardin, le tout d'une superficie de 3.400 mètres carrés. Eaux, gaz, électricité. Terrain libre de servitudes dans une belle situation.

S'adresser étude *Chatelan et Golay,* notaires, Lausanne, Louve 5. 2981

A VENDRE

à de favorables conditions pour cause de santé et circonstances de famille un bon

magasin de spécialités

dans jolie ville suisse. Connaissance de la branche facile à acquérir. Conviendrait spécialement pour dame seule Capital nécessaire Fr. 6 à 8000. Adr. offres sous chiffres K 1540 G à HAASENSTEIN & VOGLER, St Gall. 3269

ON CHERCHE à acheter ou à louer UN Pavillon d'exposition

en bon état.

Offres avec prix sous H 1711 F. à Haasenstein et Vogler, BERNE. 3282

On cherche à louer pour le 1er juillet pour pensionnat **villa** de 10-15 chambres, jardin, gaz ou électricité, bains, etc., située entre Chillon et Ouchy (Léman). Offres avec prix et plans, si possible, à Haasenstein et Vogler, A G., Berlin W. 8, sous S. O 871

Villa meublée

AU VAL-DE-JOUX

(Altitude 1000 m.)

à vendre ou à louer.

Au bord du lac de Joux (très poissonneux) au milieu d'un jardin avec pré et bois aménagé (13,000 m^2) **belle villa** moderne, genre chalet, de 9 pièces, cuisine, bains, chambre noire et dépendances. *Eau de source. Lumière électrique. Tennis.* Amenblement complet et soigné Climat excellent. Grandes forêts à proximité. Centre d'excursions. S'adresser à l'étude du notaire F FIAUX, Petit-Chêne, 7, Lausanne. 2951

---

24 juin 1906

Mont-Riond, Vert-Site, Avenue William Fraisse

Appartements de 6 et 5 pièces. Chauffage central, ascenseur, cuisine avec potagers à réservoir d'eau chaude, chambres de bains installées, concierge.

Belle vue, tourelles, bow-window, balcons.

Toutes les pièces de maîtres au soleil.

Eventuellement **appartement de 11 pièces,** avec le même confort.

S'adresser à M. Louis Perrin, Ameublements, Bon Sol, Montbenon 3022

MONTREUX

On cherche à louer un magasin de vente

avec de belles vitrines très bien situé au centre de MONTREUX pour de suite ou plus tard.

Offres par écrit avec indication précise de la situation (rue et numéro de la maison) grandeur du local, prix de location date de reprise, sous chiffres H 10024 Y, à Haasenstein et Vogler, à Lausanne. 3233

A louer dans quartier tranquille : 3262

1° Présentement un

appartement confortable

remis à neuf, de 4 chambres, chambre de bains, dite de bonne, chauffage central, eau gaz, électricité et jardin. Vue.

2° Pour le 24 juin, **un dit** de 5 pièces — éventuellement 7 pièces — de maîtres, chambre de bonne, dite de bains, eau, gaz, électricité. Belle vue jardin, arbres fruitiers.

S'adresser à *E. Pilet,* régisseur. Madeleine 3, Lausanne

Zermatt A LOUER

pour la saison d'été, d'un **joli chalet** magnifiquement situé, un bel appartement meublé de 3 chambres, cuisine, cave, vue unique du Mt-Cervin.

S'adresser à A. SCHALLER à Zermatt. 3242

On cherche à louer pour le 1er mai, à la campagne, p^r famille de trois personnes, sans enfants, 3285

APPARTEMENT

de 4-5 pièces et dépendances, eau, jardin ombragé Altitude 600 800 m. Offres sous chiffre Bl 34 Y, à Haasenstein et Vogler, Bienne.

OFFRES

DE PLACES

On demande de suite dans une famille de deux personnes

une cuisinière

expérimentée, aimant la campagne. S'adresser à Madame WILLE. *Guin,* canton de Fribourg. 3213

Une ancienne maison de détail (épicerie et conserves alimentaires de Genève, **engagerait jeune homme ayant reçu une bonne instruction,** connaissant bien la partie et bon étalagiste. Références sérieuses exigées. Adresser offres sous P 1405 X, à HAASENSTEIN & VOGLER, Genève. 3041

Apprenti de bureau

On recevrait dans un bureau de la ville un garçon libéré des écoles, ayant bons certificats et bonne écriture, pour un apprentissage commercial (branche alimentation). Pour tous les détails s'adresser sous F 31881 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 3261

On demande une bonne

FEMME de CHAMBRE

connaissant bien son service et sachant un peu coudre. Bons gages. Offres s^s S 6364 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 3272

Un veuf avec trois enfants cherche une 3277

gouvernante

d'âge mûr, connaissant la conduite d'un bon ménage, au courant de la couture et de tous les travaux manuels, sachant bien élever les enfants et s'en faire aimer.

Offres avec références sous chiffres O 22408 L à Haasenstein et Vogler, *Lausanne.*

Fabrique de biscuits demande 3256

voyageur

très sérieux, expérimenté, connaissant branche et clientèle. Inutile d'écrire sans références sérieuses. Offres sous Sc 11850 X, à Haasenstein et Vogler, Genève. 3256

On demande 3244

une personne

sérieuse, d'un certain âge et munie de bonnes références, comme bonne auprès d'un bébé de 16 mois.

Ecrire sous chiffre A 11548 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

On demande une bonne

cuisinière

très bien recommandée pour bonne famille de Lausanne. Ecrire sous chiffre Z 11547 L, à Haasenstein et Vogler, *Lausanne.* 3242

Pour un article breveté, de très bon rapport, **indispensable aux restaurants, on demande un VOYAGEUR capable pour la place,** sachant si possible l'allemand. Offres sous Cc 2152 Z, à Haasenstein et Vogler, Zurich.

Famille distinguée de la Suisse allemande cherche

JEUNE FILLE

pour soigner les enfants et qui sache coudre. Vie de famille. S'adresser sous chiffre G 22393 L, à Haasenstein et Vogler, *Lausanne.* 3238

DEMANDES

DE PLACES

Jeune demoiselle connaissant deux langues, 3248

cherche place

dans confiserie, magasin ou bureau. Gages mod. Adresse : Mlle A. BEURRER, poste restante, Zurich Gare.

Jeune homme actif, présentant bien, parlant français et allemand, cherche place de

valet de chambre

dans bonne famille ou emploi dans un hôtel. Adresser les offres sous K 6462 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

JEUNE COMMIS

Suisse allemand, sachant bien la correspondance, comptabilité, dactylographie, etc., cherche emploi. Ecrire sous chiffre M 6333 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

On désire placer une gentille *jeune fille* de 17 ans, de bonne famille zurichoise comme **volontaire** dans bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue Traitement comme membre de la famille demandé. Aiderait dans les petits travaux du ménage ou surveillerait 1 à 2 enfants Entrée après Pâques ou commencement de mai. Adresser offres sous chiffre Kc 2171 Z, a Haasenstein et Vogler, Zurich.

Jeune homme

de bonne famille zurichoise, âgé de 20 ans, ayant fait son diplôme de commerçant, cherche place dans une maison de vins ou cigares pour se perfectionner dans le français. Gage, environ 70 fr Adresser les offres sous chiffre Ec 2205 Z à Haasenstein & Vogler, Zurich. 3280

Un jeune homme de la Suisse allemande ayant terminé son apprentissage de commerce, cherche une **place d'employé ou de volontaire** dans la Suisse romande pour se perfectionner dans la langue française. 3255

Offres sous Bc 2414 Q, à Haasenstein et Vogler, Bâle.

Commerçant sérieux

24 ans, connaissant à fond les deux langues et les voyages, **cherche** pour commencement mai ou plus tard *place stable* de 3281

VOYAGEUR

Certificats et références de 1er ordre à disposition. Offres s^s N 3831 J, à Haasenstein et Vogler, St-Imier.

Jeune fille de très bonne famille de l'Alsace, protest., cherche à entrer dans une famille

AU PAIR

comme demoiselle de compagnie ou auprès d'enfants, où elle aurait l'occasion de parler le français. Vie de famille exigée. Offres sous R 1730 a Haasenstein et Vogler, A. G., Strasbourg (Alsace). 3237

Jardinier marié

sans enfants, cherche place dans maison bourgeoise, hôtel ou pension, bonnes références à disposition. Ecrire sous D 6331 L à *Haasenstein et Vogler, Lausanne.* 3240

Jeune homme de bonne famille 3077

cherche place

au 15 avril en Suisse romande comme commis ou vendeur au détail. Branche : droguerie ou denrées coloniales. Connaissance parfaite de correspondance allemande et française, comptabilité double et connaissance de la branche. Référence d'une maison de premier ordre.

Offres sous Cc 2453 Y, à *Haasenstein & Vogler,* Berne.

Jeune homme de 19 ans, exempt du service militaire, cherche place comme

PORTIER

domestique ou autre. Adr. offres à **Rudolf Haller,** Ober-Entfelden (Argovie). 3218

Jeune ouvrier

boulanger-confiseur

cherche place pour le 1er ou 15 mai. Offres à E. NOBS, chez D. Bär, boulangerie et pâtisserie, AARBURG. 3210

On cherche pour jeune fille qui parle un peu le français une place comme fille de salle dans une bonne maison où elle pourrait apprendre le service. S'adresser à Mme Domeisen, Bruderholzstrasse 112, Bâle. 3123

Un jeune homme, sérieux et actif, bien au courant de la comptabilité en partie double et connaissant à fond les langues française et allemande, ainsi que l'anglais, demande une place de 3275

comptable-correspondant

dans bonne maison de Lausanne ou de Genève. Entrée immédiate. Pourrait plus tard s'intéresser dans l'affaire. Ecrire sous R 6363 L à Haasenstein et Vogler, *Lausanne.*

Très bonne garde

petits enfants

ayant dû être remplacée par nourrice, cherche place le plus tôt possible. Excellentes références. Adresser les offres sous chiffre P 22338 L, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Lausanne.*

Maîtresses de français expérimentées

prendraient encore quelques pensionnaires, demoiselles aux études et plus spécialement élèves des gymnases ou des écoles supérieures. Vie de famille. Références à disposition. S'ad. de 2 à 4 h. à Mlle CHAPUIS, avenue de l'Eglise anglaise, villa Mérymont, au 1er, *Lausanne.* 3265

A louer à Leysin

joli petit appartement meublé.

S'adresser à *M. AUBORT,* l'Eglantine, Leysin. 3245